



CONFERENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA MIGRATION, LA GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

« LE TEMPS DE L'ACTION »

Dakar – Sénégal, 25, 26 et 27 octobre 2016



IAG 2016
Institut Africain de la Gouvernance
N.32 Sipres Mermoz, Dakar, Sénégal
www.iag-agi.org

Tous droits réservés. Aucune partie de ce rapport ne peut être reproduit ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinement d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable de l'IAG.

Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient en rien préjuger d'une position officielle de l'Institut Africain de la Gouvernance.

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	4
SYNTHESE POLITIQUE.....	5
INTRODUCTION GENERALE.....	8
<input type="checkbox"/> Justification	8
<input type="checkbox"/> Objectifs	9
<input type="checkbox"/> Participation et approche	9
Résultats clés de la Conférence	11
<input type="checkbox"/> Cérémonie d'ouverture.....	11
<input type="checkbox"/> Panel de haut niveau sur les réalités et les tendances migratoires en Afrique de l'Ouest	14
<input type="checkbox"/> Panel 2 : Regards Croisés sur les Migrations dans le Monde.....	17
o Sous panel 2.1: « Grands témoins : des pratiques aux leçons apprises ».....	17
o Sous panel 2.2 « Contribution de la recherche sur les migrations en Afrique »	20
<input type="checkbox"/> Panel 3 : Pour des migrations levier de développement économique et social - Faire des migrations l'épine dorsale du partage des connaissances, des sciences et des technologies.....	23
<input type="checkbox"/> Panel 4:Transformer les migrations en une véritable ressource pour l'intégration - Les migrations africaines pour une géostratégie pro-active.....	26
<input type="checkbox"/> Panel 5: Les migrations comme pré-requis d'une sécurité et d'une paix collectives - assurer la protection des migrants: pourquoi et comment	29
<input type="checkbox"/> Cérémonie de clôture	31
RECOMMANDATIONS GENERALES ET PERSPECTIVES	34
<input type="checkbox"/> Recommandations générales	34
<input type="checkbox"/> Perspectives	37
ANNEXES	38
<input type="checkbox"/> Annexe 1 : Note conceptuelle de la Conférence.....	38
<input type="checkbox"/> Annexe 2 : Liste des participants.....	43

LISTE DES ABREVIATIONS

AIM	:	Alliance Internationale des Migrants
AML	:	Alliance pour la Migration, Leadership et Développement
ARGA	:	Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique
BIT	:	Bureau International du Travail
CEA	:	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERM	:	Centre Etudes et de Réflexions du Mali
CIGEM	:	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CIPRES	:	Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale
CIRES	:	Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
CoDA	:	Coalition pour le Dialogue sur l'Afrique
CRDI	:	Centre de Recherches pour le Développement International
DMRC	:	Département du Marché Régional, du Commerce de la Concurrence et de la Coopération
FEMIDEC	:	Association Femmes Enfants, Migrations et Développement Communautaire
FORIM	:	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
GFMD	:	Forum Global sur la Migration et le Développement
GIZ	:	Coopération Internationale Allemande
GLF	:	Global Local Forum
IAG	:	Institut Africain de la Gouvernance
IED AFRIQUE	:	Innovations Environnement Développement – Afrique
IFAN	:	Institut Fondamental d'Afrique Noire
IPAR	:	Initiative Prospective Agricole et Rurale
LASPAD	:	Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs/Afrique - Diasporas
MIGSEC	:	Stratégie pour l'Extension de la Sécurité Sociale ux travailleurs migrants et à leurs familles, partants et à l'intérieur de l'Afrique
MRE	:	Marocains Résidents à l'Etranger
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OIDD	:	Organisation internationale du droit du développement
OIM	:	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	:	Organisation non gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
PFUA	:	Programme Frontières de l'Union Africaine
PIB	:	Produit intérieur brut
UA	:	Union Africaine
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	:	Union du Maghreb Arabe

SYNTHESE POLITIQUE

Par Falilou Mbacke Cissé, Directeur Exécutif de l'IAG et rapporteur général de la conférence

Permettez-moi tout d'abord de renouveler les sincères remerciements d'IAG/CoDA et de l'ensemble des organisations partenaires pour cette conférence qui, grâce à vos précieuses contributions (organisations partenaires, participants, sponsors), a été concrétisée. Nous souhaitons et espérons que cette conférence lance un projet collectif que nous continuerons d'implémenter ensemble.

En tout état de cause, c'était l'idée de départ : une conférence pour lancer une initiative, donc cette conférence pour commencer ... Les orientations de la conférence qui sont précisées et validées dans le rapport général vont dans ce sens ;

Et cette conception nous permet d'apaiser certaines inquiétudes manifestées à propos de la présence des chefs d'Etats, et plus exactement du portage politique. Vous avez certainement relevé le niveau de représentation diverse de chacun des 16 Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il faut préciser que les chefs d'Etat qui n'ont pas pu faire le déplacement ont au moins pris le soin de dépêcher à Dakar des envoyés spéciaux ;

Nous sommes dans un dialogue politique, et nous n'en dévierons certainement pas... parce que les migrations avant d'être des questions de papiers, de visa ou de transferts, posent d'abord des questions de sens, donc des questions éminemment politiques, et à la suite de la conférence nous mettrons en œuvre les stratégies idoines pour **un portage politique adéquat**.

Comme dans une approche par cercles concentriques, nous parviendrons, à force de

travail, d'ouverture et de communication, provoquer des sommets et réunion des chefs d'Etat sur les migrations, au niveau de l'Union africaine et des communautés économiques régionales. Dès demain donc mettons-nous à la tâche pour bâtir et mettre en œuvre cet agenda.

Je voudrais enfin m'arrêter sur la qualité et l'intensité des échanges que nous avons eus ces trois jours, à travers notamment la tenue de 5 panels et près d'une vingtaine de présentations suivie de débats.

La moisson a été fructueuse, et je voudrais partager certains messages-clés que nous avons captés, bien entendu, sans avoir l'exigence d'aller dans la profondeur des détails, encore moins la prétention d'être exhaustif.

La conférence a été l'occasion de marquer la nécessité, pour ne pas dire l'impératif de donner une nouvelle perspective et une nouvelle impulsion aux migrations. Les études, les expériences et les interventions ont çà et là montré tout le potentiel des migrations comme levier pour améliorer la gouvernance et le développement, tout comme la nécessité pour la gouvernance et du développement à bonifier les migrations.

Alors, le projet et à la fois le défi est de sortir des migrations « entreprises-familiales, aventures individuelles ou » isolées à des « migrations » pensées, organisées, orchestrées au service d'un projet collectif, des migrations levier pour la gouvernance et le développement ;

Que les migrations ne soient plus dictées par une absence d'alternatives, qu'elles ne soient plus une

option par défaut ou par dépit, mais un choix raisonné, éclairé et qui est parfaitement synchronisé, arrimé à un projet global : **Il nous faut coloniser les migrations**, et dans cet objectif il nous faut assurer **la prospective** dans l'optique de migrations qui soient de **véritables ressources géo-stratégiques**.

Ce consensus fort interpelle, et doit à la fois nous amener à réinterroger et à resituer un certain nombre de concepts, de paradigmes dans la réflexion et l'action sur les migrations, des mots clés soutiendront mon propos.

- **L'inter-culturalité** qui est fondamentale : les migrations sont notre humanité, et en conséquence les migrations doivent se traiter, doivent se vivre dans un parfait humanisme
- La question des valeurs, des valeurs partagées doit revenir au cœur du brassage humain, au cœur d'une civilisation de l'universel. Or justement les tensions actuelles autour des migrations relèvent entre autres d'une contradiction manifeste entre un modèle de vie dominant qui force une convergence des aspirations matérielles des êtres humains, et particulièrement des jeunes, sans nécessairement s'adosser à un patrimoine immatériel, c'est à dire sans que des valeurs partagées soient définies et respectées ;
- Il faut particulièrement promouvoir les valeurs d'empathie et d'altérité au détriment de l'enfermement et du repli identitaire ;
- **La gouvernance politique** est la question centrale : elle a non seulement été pointée comme un facteur favorisant les migrations, mais elle a été perçue comme un point critique à adresser pour gérer et manager les migrations.
- La gouvernance politique met en jeu un cadre d'épanouissement favorable aux populations, mais elle s'intéresse particulièrement à la parfaite adéquation à l'intérêt général des

politiques, des décisions et de l'action publiques ;

- Il faut **agir donc sur la gouvernance politique en Afrique et dans le monde** de façon générale ;
- En Afrique, la gouvernance politique pour construire et renforcer la confiance qui est le maître mot entre gouvernants et gouvernés ; seule cette confiance permettra d'inscrire les migrations dans ce projet global ; confiance pour rester, confiance pour partir, confiance pour entretenir le cordon ombilical, confiance pour retourner ;
- Dans le monde, la gouvernance politique pour assurer la paix, la sécurité et le développement durable équilibré à l'échelle de la planète ; nous avons vu et vécu comment des projets cyniques, des interventions militaires assises sur le trucage de la réalité « sans service après-vente », irréfléchis ont déstabilisé des régions entières du monde et précipité l'humanité entière dans une tourmente qui amplifie et complexifie les migrations ; alors même que ceux-là qui sont à la base de ce chaos, ne sont pas inquiétés, et surtout n'assument pas leur responsabilité ;
- L'élaboration des politiques publiques doit intégrer la complexité et l'inter-connectivité multiforme, et les défis contemporains comme l'équité de genre ou les changements climatiques ; en tout état de cause, elle suppose des espaces de dialogue mais aussi et surtout des décisions politiques informées par la recherche, elle-même reposant sur le réel et les acteurs ;
- le développement de la connaissance est donc un enjeu critique pour les migrations : connaissance de soi, connaissance de l'autre, de l'histoire, des contextes, des dynamiques et des réalités migratoires, et c'est dans cette optique que **la proposition de mettre en place un observatoire des migrations mérite notre plus grand engagement** ;

- **La territorialité** qui est une option de bon sens tant l'analyse fait ressortir l'interdépendance croissante des problématiques et des échelles territoriales : la situation des territoires locaux produit des effets jusqu'au niveau mondial, et les décisions au niveau mondial influe sur la situation des territoires locaux ;
- L'exode rural et la vidange des territoires ruraux, l'urbanisation et son lot de contraintes, les migrations internationales et toute la désolation qu'elles entraînent interpellent sur notre capacité à produire des richesses, de l'emploi et des revenus, à travers le développement territorial, un développement endogène,
- En donnant à un coup de fouet décisif à nos politiques de décentralisation, d'urbanisation, et d'aménagement du territoire, à soutenir le développement et la consolidation du secteur privé local, national et panafricain en insistant particulièrement sur l'entrepreneuriat ;
- **La territorialité nous situe aussi à des différents niveaux, à différentes échelles, et particulièrement au niveau panafricain et transfrontalier**
- l'intégration régionale est la voie a-t-on dit, à cette conférence. Elle permet non seulement d'éclorer le potentiel du continent, de se solidariser, de se constituer une force qui compte dans la marche du monde ;
- en rapport avec les migrations, l'intégration régionale pose et doit résoudre les problématiques de politique régionale et communautaire dans l'axe de consolidation des stratégies et approches existantes ;
- quant aux zones transfrontalières, elles doivent faire l'objet d'une approche particulière, spécifique en tant que zone stratégique de construction de l'intégration par le bas, du développement par le dynamisme des échanges
- A cet effet, les meilleures stratégies et procédés doivent être trouvés pour que les frontières ne soient plus si dévoreuses de temps, d'énergie et de ressources à la fin pour des résultats très limités au plan sécuritaire, de la mobilité et du respect des règles communautaires : il faut une gestion efficace des frontières ;
- **la coopération et le partenariat** entre toutes les catégories d'acteurs, entre les pays sont seuls gage de la sécurité collective et de la protection des migrants aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine ; dans cette perspective, une attention particulière doit être accordée à la coopération nord sud ;
- **le dialogue inclusif institué** est apparu comme la modalité de nourrir et d'entretenir le projet de colonisation des migrations, un dialogue multi-acteurs, multi-polaire et multi-échelle qui s'organise autour **d'une plateforme qui peut se décliner aux différents niveaux.**

Donc nous pouvons convenir que cette conférence de Dakar est le premier noyau de cette plateforme – que nous devons concevoir, un pilier novateur dans le temps de l'action...

INTRODUCTION GENERALE

■ JUSTIFICATION

Les migrations constituent aujourd'hui un enjeu majeur et critique dans les politiques et programmes de promotion du développement socioéconomique, notamment dans le contexte des Objectifs de Développement Durable (ODD). C'est pourquoi, l'absence d'actions significatives de la part des Etats africains et de l'ensemble des catégories d'acteurs remet en cause la réalisation de ces Objectifs et la concrétisation de la vision Afrique 2063.

En Afrique de l'Ouest, les dynamiques migratoires présentent des réalités et des tendances qui interpellent. Selon une étude réalisée en 2015¹, les Etats membres de la CEDEAO sont aussi bien des pays d'émigration que d'immigration. L'Afrique de l'Ouest accueille à elle seule 7,5 millions de migrants originaires d'un autre pays ouest-africain. Autrement dit, 86 % des migrations ouest-africaines sont aujourd'hui intra régionales et principalement frontalières. Ainsi, sur 100 migrants ouest-africains, 70 % restent en Afrique, dont 61% dans les pays de la sous-région, 8% en Afrique Centrale et 1% en Afrique du Nord. Seuls 30 % résident hors de l'Afrique, dont 15% en Europe, 6 % en Amérique du Nord, et 9% dans divers pays. Malgré donc le traitement médiatique qui donne l'impression que l'Europe semble envahie par des vagues de migrants en provenance d'Afrique et notamment d'Afrique de l'Ouest, les migrations vers l'Europe restent minoritaires. En effet, en 2004², on recensait officiellement 7,2 millions migrants africains installés dans un des trente

pays de l'OCDE, dont 1,2 millions de ressortissants ouest-africains. L'Afrique reste donc la première destination des migrants africains avant l'Europe ; l'essentiel des mouvements ayant lieu au sein même des régions.

Ces migrations africaines -internes ou internationales- posent de véritables difficultés, notamment en termes de facilités administratives, d'opportunités d'insertion économique et sociale, d'accès aux services publics, de sécurité ou de respect des droits humains pour les migrants. Dans un contexte mondial de crise économique marqué aussi par des menaces globales comme le terrorisme ou les changements climatiques, la mobilité humaine renvoie également aux défis de la recomposition des identités, des sociétés et des territoires de départ et d'accueil. Au-delà, les migrations africaines posent la question de la plus-value des migrations sur les défis majeurs de l'Afrique relatifs au transfert de technologie et de connaissances, à la construction des capacités, et l'arrivée sur le continent d'un nombre important d'immigrés présenté comme «terre d'opportunités et de croissance». Les dynamiques migratoires interrogent donc, fondamentalement, le développement et la gouvernance de l'Afrique en rapport avec elle-même, mais aussi en relation avec l'Europe, et le reste du monde. Elles constituent aujourd'hui un thème prioritaire pour la recherche et le dialogue politique sur les enjeux critiques de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Dans leurs effets actuels comme dans leurs développements futurs, les migrations sont par excellence une thématique qui appelle des

¹Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion, Cris Beauchemin et David Lassault, « e-migrinter », N°12, 2014

²Statistiques obtenues après traitement des données DELSA-OCDE pour les années 2000 hors Allemagne.

dialogues multi-acteurs, un véritable enjeu au cœur du développement et de la gouvernance.

▪ OBJECTIFS

Forts de ces enjeux, la Coalition pour le Dialogue sur l'Afrique (CoDA)³ et l'Institut Africain de la Gouvernance (IAG), ont convenu d'organiser une conférence sur le thème **“Migrations, Gouvernance et Développement en Afrique de l'Ouest: le temps de l'Action”**. Préparée et réalisée avec la collaboration des partenaires comme ARGA, IPAR, LASPAD, FEMIDEC, IED AFRIQUE, AMLD, GLF, IFAN et GIZ, la conférence entendait structurer une réflexion proactive et être force de propositions pour l'amélioration des pratiques et des politiques migratoires au service du développement et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest.

De façon spécifique, la conférence visait les objectifs suivants :

- Présenter et discuter les formes et les pratiques de migrations internes et internationales de l'Afrique de l'Ouest ;
- Cerner et analyser les causes, les opportunités, les enjeux et les défis actuels et futurs des dynamiques migratoires aux plans politique, juridique, économique, social, sécuritaire et environnemental ;
- Identifier et apprécier les effets et les impacts des migrations en termes de plus-value et de moins-value pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Préfigurer des réseaux, améliorer les processus consultatifs régionaux existants et collecter des idées innovantes, de bonnes pratiques sur la gestion de la migration en Afrique de l'Ouest ;

- Elaborer des propositions consensuelles, stratégiques et innovantes pour des migrations qui bonifient substantiellement les processus de développement et de gouvernance en Afrique ;
- Construire les contributions de l'Afrique de l'Ouest aux initiatives africaines et internationales sur les migrations, notamment au dixième Forum de la CEA sur le rôle de la migration internationale dans la promotion de la croissance inclusive et la transformation en Afrique.

▪ PARTICIPATION ET APPROCHE

La conférence, qui s'est tenue sous la présidence de S.E. Monsieur Macky Sall, président de la République du Sénégal, a réuni une centaine de participants représentant les Etats d'Afrique de l'Ouest, les collectivités locales, les organisations d'intégration et les institutions internationales, les organisations et associations de migrants et d'immigrés, les organisations de la société civile et autres ONG, le secteur privé, les associations, les mouvements de femmes, les parlements des enfants, les mouvements de jeunesse et d'étudiants⁴, les organisations, les programmes et initiatives sur les migrations.

Outre les cérémonies d'ouverture et de clôture, la conférence était structurée autour de panels de discussion portant sur des sous-thèmes spécifiques, à savoir :

- Le panel 1 de haut niveau sur le thème « Réalités et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest » ;
- Le panel 2 sur le thème « Regards croisés » sur les migrations dans le monde », composé de deux sous-panels : (1) « Grands témoins :

³CoDA est une initiative spéciale de trois institutions: la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union Africaine, et le Groupe Banque Africaine de Développement.

⁴ Il est à noter qu'une pré-conférence des jeunes a eu lieu le 19 novembre 2016 à Dakar, avec pour objectifs de construire la parole de la jeunesse africaine sur les migrations en direction de la conférence.

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

des pratiques aux leçons apprises », et (2) « Contribution de la recherche sur les migrations en Afrique » ;

- Le panel 3 sur le thème « Pour des migrations levier de développement économique et social - Faire des migrations l'épine dorsale du partage des connaissances, des sciences et des technologies » ;
- Le panel 4 sur le thème « transformer les migrations en véritable ressource d'intégration - des migrations africaines pour une géostratégie proactive » ;

- Le panel 5 sur le thème « les migrations comme prérequis d'une sécurité et d'une paix collectives - assurer la protection des migrants : pourquoi et comment ? ».

Les méthodes de travail pour les panels ont associé propos liminaires, présentations, interventions des panélistes, et commentaires et questions des participants, le tout sous la direction de modérateurs.

Le présent rapport fait état des résultats clés des différents panels, ainsi que des recommandations de la Conférence.

RESULTATS CLES DE LA CONFERENCE

■ CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la conférence, tenue sous la présidence de S.E. Monsieur Macky Sall, a connu plusieurs temps forts.

En ouverture de la cérémonie, un film documentaire⁵ produit par les organisateurs de la conférence a été projeté. Ce film mettait en exergue les chiffres clés de la migration selon une étude récente, et posait les problématiques clés des migrations, tant dans l'espace CEDEAO que hors des frontières de la Communauté.

A la suite du film, les participants ont pu suivre les allocutions de :

- L'Ambassadeur William Lacy Swing, Directeur Général de l'OIM,
- M. Abdoulie Janneh, Président de l'IAG/CODA,
- M. Neven Mimica, Commissaire de l'Union Européenne pour la coopération internationale et le développement,
- M. Marcel De Souza, Président de la Commission de la CEDEAO,
- M. John Kufuor, ancien président de la République du Ghana, et
- S.E. Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal.

L'Ambassadeur William Lacy Swing, Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), bien qu'empêché, a tenu à adresser un message vidéo aux participants. Dans son propos, l'Ambassadeur Swing a remercié les organisateurs pour l'initiative de la conférence,

rappelant que la migration et la mobilité étaient des thèmes inscrits dans quatre des dix-sept Objectifs de Développement Durable. Relevant que les politiques inadéquates avaient jusqu'ici contribué à la maltraitance des migrants et des femmes, ainsi qu'à la perpétuation de la traite et du trafic des êtres humains, il a félicité les Etats Africains, et particulièrement le Sénégal pour le protocole sur la libre circulation. Exprimant le souhait d'entendre davantage la voix des chefs d'Etat au sein des instances internationales sur ce sujet, M. Swing insisté sur l'opportunité et l'urgence, pour les pays d'origine, de transit et de destination, de formuler des stratégies de gouvernance et de migration dans les espaces communs pour que la migration soit un outil de développement.

A la suite du Directeur Général de l'OIM, **M. Abdoulie Janneh, Président de l'IAG/CODA**, a remercié l'ensemble des participants pour leur intérêt à prendre part à cette initiative pour une discussion endogène sur les migrations, au vu de l'actualité récente. Rappelant que les migrations sont un fait naturel, M. Janneh a néanmoins constaté alors que sont paradoxalement vantés les concepts de « mondialisation » et de « village planétaire », le concept de migration est mis à rude épreuve ; ceci étant dû au fait qu'il soit passé de réalité profitable pour l'humanité à un véritable sujet de préoccupation voire de tension pour les Etats. Précisant que la conférence se voulait être la toute première activité pour lancer une initiative durable sur les migrations en Afrique et dans le monde, M. Janneh a sollicité

⁵ Le film documentaire est disponible sur le lien suivant : <http://www.iag-agi.org/Migrations-Gouvernance-et.html>

l'intérêt et l'engagement de chacun, à continuer de cheminer avec CoDA/IAG pour la mise en œuvre des conclusions de la conférence.

Dans son propos de circonstance, **M. Neven Mimica, Commissaire de l'Union Européenne pour la coopération internationale et le développement**, a mentionné que la présence de l'Union européenne à cette conférence était une reconnaissance que les migrations constituaient un point de préoccupation, de responsabilité et d'action commune pour l'Afrique et l'Europe. M. Mimica a également relevé l'existence séculaire des migrations et leur contribution au développement, avant de saluer l'engagement de pays qui, bien qu'étant parmi les plus pauvres, ne rechignent pas à accueillir les migrants. L'Union Européenne de son côté met un point d'honneur à la réalisation des cinq objectifs du plan d'action de La Valette, notamment à travers des initiatives soutenues par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour lutter contre les causes profondes de l'instabilité et de la migration irrégulières. Au-delà de ces initiatives, M. Mimica a précisé qu'il revenait aux leaders et gouvernements africains de renforcer l'état de droit, la gouvernance et de limiter la migration irrégulière par la sensibilisation et l'investissement dans les régions défavorisées. Ainsi, dans cette optique, M. Mimica a encouragé les leaders et les participants à considérer les migrations dans une perspective plus large, afin de définir des mécanismes permettant de faire des migrations un véritable facteur de développement.

A la suite de M. Mimica, **le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Marcel De Souza** pris la parole en structurant l'analyse des mouvements migratoires en trois piliers. Selon M. De Souza, le premier pilier porte sur les mouvements migratoires des zones rurales vers les villes, et sont dus essentiellement à la recherche de mieux être face aux effets des

changements climatiques et à l'accès insuffisant aux services sociaux de base et à l'énergie. Ces mouvements des zones rurales vers les villes génèrent des défis en termes de développement urbain. Les migrations transfrontalières, qui constituent le deuxième pilier d'analyse, ont été prises en compte dans l'espace CEDEAO à travers le protocole sur la libre circulation. A cet effet, la mise en œuvre effective du protocole reste un challenge, bien que l'on note des avancées en ce qui concerne la carte d'identité et le passeport biométriques. Enfin, M. De Souza a mentionné le troisième pilier, les mouvements migratoires entre la CEDEAO et le reste du monde, qui font l'objet de communication erronée sur les migrants ouest-africains en Europe, et qui sont symptomatiques du chômage et du sous-emploi constatés dans la région. Ainsi, M. De Souza a souligné le danger de certaines politiques migratoires, et a souhaité que la conférence contribue à développer des mécanismes de valorisation des systèmes africains d'accueil des migrants, tout en optimisant le potentiel de l'Afrique.

S'exprimant à la suite de M. De Souza, **M. John Kufuor, ancien président de la République du Ghana**, a reconnu en les migrations, un phénomène historique, l'Afrique moderne s'étant construite à travers les mouvements de peuples. Rappelant le contexte historique de l'Afrique de l'Ouest, M. Kufuor a souligné que les migrations, qui ont également influencé l'histoire de l'Europe et des Amériques, présentent autant des résultats positifs que des challenges. Ainsi, dans un contexte de forte croissance démographique, la question majeure demeure « comment profiter des avantages de la migration tout en limitant les effets négatifs ? ». Pour M. Kufuor, une partie de la réponse pourrait se trouver dans la redevabilité des gouvernements, ou encore leur capacité à développer et à mettre en œuvre une vision à long terme de la gestion des migrations. Au final, M. Kufuor a recommandé une approche holistique

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

intégrant toute les parties prenantes, pour enfin parler des migrations en termes d'opportunités et non de problèmes.

Prononçant le discours d'ouverture de la Conférence, **S.E. Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal**, a remercié ses hôtes de marque, les organisateurs de la conférence ainsi que tous les participants pour leur présence à la conférence. Relayant les messages des précédents intervenants sur le cycle historique des migrations, M. Sall a relevé le facteur nouveau qui est l'ampleur des migrations et des problèmes connexes qui émergent. Ainsi, il a jugé important de clarifier les données du problème, étant donné que le phénomène n'est pas à sens unique ; l'Afrique étant une terre de départ, mais aussi une terre d'arrivée pour les africains et les non africains. Dans ce contexte, il est nécessaire de travailler conjointement à la mise en œuvre de solutions durables, permettant d'assurer l'équilibre entre les territoires. Après

avoir donné un aperçu des initiatives de l'Etat Sénégalais pour la création des emplois, la revitalisation économique des zones défavorisées, la modernisation des axes frontaliers, et l'appui aux sénégalais de l'extérieur, M. Sall a reconnu l'urgence de combattre la migration clandestine par les réseaux criminels, et de freiner la migration irrégulière, ceci sur la base d'un débat constructif avec l'Europe. Pour traiter les migrations de façon appropriée, M. Sall a relevé que l'Europe doit aider l'Afrique à trouver des mécanismes durables, mais qu'il était davantage important pour l'Afrique d'assumer sa responsabilité, ce qui ne peut être fait sans démocratie et lutte contre la corruption.

A l'issue de cette cérémonie d'ouverture, les participants ont pu se focaliser sur le premier panel portant sur les réalités et les tendances migratoires en Afrique de l'Ouest.



Une vue des hôtes de marque et intervenants lors de la cérémonie d'ouverture.

De gauche à droite : M. Abdoulie Janneh, M. Neven Mimica, M. John Kufuor, S.E.M. Macky Sall, M. Marcel de Souza, Mme Mme Rabiatou Serah Diallo,

▪ **PANEL DE HAUT NIVEAU SUR LES REALITES ET LES TENDANCES MIGRATOIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Modéré par le Pr Ndioro Ndiaye, Présidente de l'Alliance pour la Migration, Leadership et Développement (AMLDD) ce premier panel visait à questionner les leaders Africains sur les actions concrètes et les politiques publiques concernant la migration et leurs implications sur la protection des migrants et les risques sécuritaires.

D'entrée de jeu, **la Présidente du Conseil Economique et Social de Guinée, Mme Rabiadou Serah Diallo**, a rappelé la problématique des migrations dans son pays. En effet, en Guinée, la migration concerne des couches sociales importantes et notamment des personnes actives sur les chantiers de l'agriculture ou du commerce, qui pensent rejoindre un eldorado à l'extérieur du pays. D'un autre côté, à cause des guerres, certaines personnes ont fui leurs pays respectifs du fait des risques de chômage et de conflits, pour s'installer dans un pays autre. En Guinée, les différents groupes se sont engagés auprès des déplacés, à travers un esprit de partage pour faire face à cette situation. Sur le plan politique, il a été jugé utile d'engager un dialogue direct avec les décideurs afin d'attaquer le mal à la racine dans les pays de départ. En plus, des actions concrètes ont été menées sur le terrain, parmi lesquelles on peut citer :

- l'implication des femmes de la Mano River et celle des syndicalistes avec l'appui du BIT ;
- l'élaboration d'un manuel sur la prévention et la gestion des conflits en Afrique ;
- le recensement des réfugiés par corps de métiers ;
- la mise en place de mesures pour assurer l'éducation des enfants, construire des camps de réfugiés et assurer les services de santé ;

- la prise de mesures pour la protection de l'environnement (étant donné la pression sur les forêts du fait de la recherche de moyens de subsistance),
- l'intégration et la formation des migrants par rapport à des activités génératrices de revenus pour leur retour dans leurs pays dès que possible, ainsi que l'aide au retour volontaire avec divers partenaires, et ;
- la mise en place de partenariats pour l'élaboration d'une politique de contrôle des migrations.

Mme Sera Diallo a conclu en précisant que ces efforts, entrepris sur le plan national sans appui matériel ni financier de l'extérieur, ont pu aider à mettre en place des synergies pour bien comprendre le phénomène et le gérer. Malheureusement, ces initiatives d'accueil ont eu des effets négatifs sur la sécurité du pays, vu que la Guinée a été victime d'attaques de rebelles de retour en complicité avec des immigrés toujours présents sur le territoire. Il s'avère donc utile de construire des synergies avec l'Europe, mais aussi de continuer la sensibilisation et d'entretenir le dialogue entre les différentes parties prenantes.

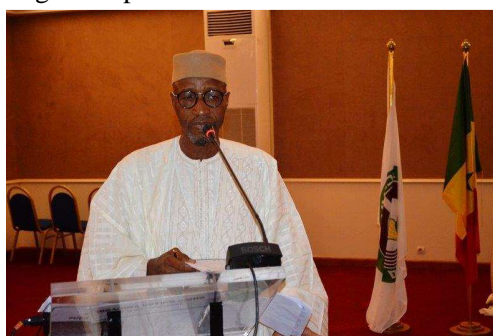
Partageant l'expérience de la Guinée Bissau, le **Colonel Nino Lopes, Directeur des frontières en Guinée Bissau**, a insisté sur le lien entre la capacité à gérer les migrations et la capacité institutionnelle des Etats. Ainsi, la Guinée Bissau a dû gérer des réfugiés à cause de crises ou de conflits armés, malgré l'insuffisance de moyens dont elle dispose, notamment pour le contrôle des frontières terrestres et maritimes. De plus, le pays a dû faire face récemment, à une tentative d'immigration illégale de Guinée Conakry. Outre les défis logistiques et sécuritaires, la gestion des

migrants est source de préoccupation majeure pour la Guinée Bissau. En effet, bon nombre de migrants ne disposent pas de documents d'identité, et la majorité exercent dans le secteur informel ; ce qui pose un problème d'encadrement.

Dr Abdoulaye Dukule, représentant et envoyé spécial de son Excellence Mme Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Liberia et Présidente en exercice de la CEDEAO, a rappelé l'intérêt qui unit le Libéria à la thématique de la migration, le pays étant le seul Etat africain créé par des migrants. Sur cette base, la migration n'est pas perçue comme un problème en soi, le challenge étant de gérer les chocs que peut générer ce phénomène. Il est donc important de ne pas appréhender la situation d'un point de vue de crise du fait des tensions en Europe, mais de l'aborder sous l'angle de plusieurs perspectives. Pour le Libéria, il est nécessaire pour la CEDEAO de rester fidèle à la vision des pères fondateurs pour la Communauté, notamment la possibilité pour tout ressortissant de l'Afrique de l'Ouest de se déplacer, de travailler et de vivre librement dans l'espace CEDEAO. Dans cette logique, il est important d'accélérer les outils facilitant la libre circulation, tels que le passeport CEDEAO.

M. Ousmane Sy, ancien ministre malien de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, Président du Conseil de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) et du Centre Etudes et de Réflexions du Mali (CERM), a quant à lui, établi le lien entre gestion des migrations, territorialité et décentralisation. A cause de la non-extensibilité du territoire et du volume de population dans la CEDEAO qui sera difficile à gérer dans l'avenir, il est urgent de définir des mécanismes de prise en compte des limites territoriales pour la gestion des migrations. Prenant l'exemple sur le Mali, Monsieur Sy a mentionné que de nombreux pays présentent des

germes d'instabilité, émanant principalement de la faible prise en compte des dimensions territoriales et prospectives dans les politiques publiques. Afin de parer à cette situation, il est utile de « faire de la place aux territoires », en accélérant la mise en œuvre des politiques de décentralisation, y compris la territorialisation de la dépense. L'autre partie de la solution réside dans la mise en œuvre plus volontariste de la vision d'intégration régionale, notamment le renforcement de l'intégration des Etats par l'intégration par les collectivités.



M. Ousmane Sy

Les débats et échanges avec les participants qui ont suivi ces premières interventions des panélistes, ont relevé la nécessité de :

- vulgariser les textes et autres approches communautaires existant au niveau continental et portant sur les migrations,
- évaluer la mise en œuvre et les résultats des politiques de libre circulation au sein de la CEDEAO ;
- accorder les points de vue sur la signification de la migration irrégulière ;
- considérer la diaspora comme maillon indispensable de la solution ;
- prendre en compte les différents groupes vulnérables dans la mise en place de mesures de gestion de la migration et particulièrement les enfants qui constituent une cible privilégiée des trafiquants et des djihadistes ;
- analyser davantage l'impact de la pression foncière et des questions de transhumance sur les migrations ;

- mettre en œuvre des politiques pertinentes d'éducation à la base et de formation technique et entrepreneuriale, étant donné que les statistiques ont montré que les ¾ des migrants n'ont pas un bon niveau d'éducation ;
- considérer la décentralisation et surtout la délocalisation de la fonction publique comme partie d'une solution durable à la gestion des migrations ;
- faire preuve d'un plus grand engagement envers les pays pauvres ;
- initier des actions de sensibilisation pour changer la perception des migrants dans les pays d'accueil, et ainsi lutter contre la stigmatisation et la xénophobie.

Les questions des participants ont donné l'opportunité à **M. De Souza, Président de la Commission de la CEDEAO**, de clarifier les initiatives de la Communauté économique en termes de gestion des migrations. Rappelant l'adoption du Protocole sur la libre circulation depuis 1979 et la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de 2008 sur les politiques migratoires communes, M. De Souza a regretté les pratiques

« Il y a en Afrique tous les moyens pour vivre et vivre heureux ». Marcel De Souza, Président de la Commission de la CEDEAO

de corruption qui ralentissent considérablement l'application effective de ces politiques sur le terrain. La CEDEAO a pris des mesures pour contribuer à contrer le problème, telles que le taxi CEDEAO, la mise en place d'un groupe de travail

dirigé par M. Sanou Djibo qui doit parcourir les frontières en 4 ans et rédiger un rapport, la centralisation des informations policières pour les responsables des migrations avec une plateforme en Côte d'Ivoire, ou encore la carte d'identité biométrique. La mise en œuvre des politiques communautaires reste un grand challenge, et demande une volonté commune et une contribution de tous les citoyens.

En termes d'actions concrètes pour optimiser les retombées positives et la gestion du phénomène de migrations en Afrique de l'Ouest, participants et panélistes se sont accordés sur l'importance de :

- développer des politiques nationales de migrations qui intègrent les valeurs communes et prennent en compte les perspectives de développement durable, notamment, l'éducation, la création d'emplois et la mise en place de conditions favorables par les Etats ;
- accélérer l'application des accords en lien avec l'intégration régionale et la libre circulation des hommes et des biens et particulièrement, la mise en application de la directive sur la Carte d'Identité Biométrique ;
- envisager un système de reconnaissance des diplômes et l'encouragement du bilinguisme, pour soutenir la vision à long terme de l'emploi dans la Communauté ;
- encourager la mise en place de marchés régionaux (exemple dans l'espace Sikasso – Korhogo - Bobo-Dioulasso) pour créer de la richesse et générer des emplois.

▪ **PANEL 2 : REGARDS CROISES SUR LES MIGRATIONS DANS LE MONDE**

Le panel 2 était composé de deux sous panels :

- Le sous panel 2.1 sur le thème : « Grands témoins : des pratiques aux leçons apprises », et ;
- Le sous panel 2.2 sur le thème « Contribution de la recherche sur les migrations en Afrique ».

○ **Sous panel 2.1: « Grands témoins : des pratiques aux leçons apprises »**



Une vue de certains panelistes en compagnie de membres du Comité d'Organisation de la conférence.

Ce panel, modéré par M. Joseph Atta Mensah de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) avait pour objectif de partager les pratiques et politiques migratoires dans différentes régions du monde, de donner la parole à de « grands témoins » des migrations et de formuler des propositions.

Les interventions des panélistes ont débuté par le propos inaugural du **Dr Anta Sane**, émigrée, sénégalaise au Etats-Unis et professeur à Howard University. Les participants ont ainsi pu prendre connaissance du parcours du Dr Sané, qui a rencontré des défis (la langue, l'expression du racisme), mais également des succès, notamment son parcours académique et professionnel aux Etats-Unis. De l'expérience du Dr Sané, on peut retenir l'importance pour les migrants de s'impliquer activement dans la vie de leur

communauté d'accueil (à titre d'exemple, sa position de première présidente originaire d'Afrique de l'Association des Diplômés Noirs de Howard University). En plus, le Dr Sané prône l'action en faveur des pays de départ, entre autres pour aider à construire les leaders du futur. Dans ce cadre et suite à une rencontre avec le Président Obama, le Dr Sané va contribuer à la mise en place du programme YALI (Young African Leaders Initiative) au Sénégal, en coordonnant les projets de formation de jeunes africains dans les domaines du leadership, de l'entrepreneuriat, de l'engagement civique et de la gestion publique.

M. Badara Ndiaye, expert en migration, a partagé sa perception des enjeux des migrations sur la base de son expérience professionnelle et de son intérêt personnel pour la thématique. M. Ndiaye a expliqué que, bien que les premiers

immigrés aient déjà, dès les années 1950, entrepris des voyages par bateau vers l'Europe, c'est véritablement à partir de 2006-2007 que la question de la migration est devenue source d'inquiétudes pour l'occident. Outre « l'apeurement institutionnel » que cette situation a généré au sein des Etats, l'on a également pu noter une explosion de la société civile. Cette dernière devrait d'ailleurs questionner sa pertinence face aux enjeux de géopolitique internationale que représentent les migrations, vu que 90% des organisations de la Société civile créées il y a une dizaine d'années suite à ce phénomène, ont aujourd'hui disparu. Sur le plan national et sous régional, il est important de faire la différence entre « migration » et « mobilité », particulièrement dans le cadre des politiques publiques. Rappelant que le Cap Vert et ensuite le Sénégal ont été les premiers Etats de la Communauté à développer des politiques nationales de migration, M. Ndiaye a insisté sur le fait qu'il n'est pas nécessaire pour les Etats d'attendre la production d'une politique finalisée de la CEDEAO pour initier l'élaboration de leurs politiques nationales, surtout à partir du moment où il existe un cadre général d'approche commune. Afin de répondre au défi de développer des politiques publiques qui intègrent la perspective régionale, M. Ndiaye a jugé opportun d'encourager la recherche sur le lien entre migration et intégration régionale. Il a également souligné l'intérêt pour l'Union Africaine (UA) d'intégrer, dans la définition de la diaspora, l'ensemble des africains vivant hors de leurs pays, y inclus sur le continent africain.

Mme Sadeqa Siddiqui de l'Alliance Internationale des Migrants (AIM)⁶, a partagé la position de son organisation sur les tendances actuelles des migrations et ses recommandations pour la protection des droits des migrants.

⁶L'Alliance Internationale des Migrants est une alliance globale d'organisations de migrants, réfugiés et personnes déplacées.

Rappelant certaines causes des migrations que sont les conflits armés, la pauvreté et la demande des pays industrialisés pour une main d'œuvre bon marché, Mme Siddiqui a déploré les maux dont sont victimes les migrants dans les pays du Nord (xénophobie, racisme, accusations d'être à la source de la rareté de l'emploi...). Cette situation est renforcée par la fragilité croissante des économies des pays d'accueil et des pays de départ, ce qui expose les migrants au trafic humain. Au-delà des facteurs structurels, les migrants sont également victimes de traitements négatifs aux frontières ; ceci se traduit notamment par l'augmentation de budgets pour les sécurisations des frontières, et l'arrestation des migrants irréguliers. Relevant enfin l'explosion de la migration pour le travail, Mme Siddiqui a noté que la promotion des instruments juridiques tels que les conventions des Nations Unies ou de l'Organisation Internationale du Travail souffraient du manque d'action et d'engagement politique pour apporter un changement significatif. Aussi, le discours politique se focalise souvent plus sur les moyens d'augmenter les rémittances, que sur les solutions pour améliorer les conditions de vie. Ainsi, sur la base du fait que les migrants sont autant de parties prenantes et d'acteurs du développement, l'Alliance Internationale des Migrants recommande aux Etats d'impliquer les migrants, les réfugiés et autres déplacés dans les discussions d'élaboration des politiques.

Mme Ngoné Ndoye, ancienne ministre des sénégalais de l'extérieur, a mis l'accent sur les options qui se présentent aux Etats africains pour freiner la migration irrégulière. Pour Mme Ndoye, le développement du potentiel local constitue une énorme opportunité de renforcer l'économie locale, de créer des richesses, et partant, de garantir un niveau de vie acceptable

aux populations des zones défavorisées. Néanmoins, une condition majeure à cette création de richesse est la valorisation des produits locaux et la promotion de la consommation locale. Sur la base des expériences menées avec des populations cibles accompagnées par son organisation, Mme Ndoye note également que l'accès aux technologies pour les populations africaines reste un facteur de stabilisation des populations. Par conséquent, il serait bénéfique d'initier des programmes de développement des compétences en collaboration avec les pays développés, pour ensuite en faciliter l'utilisation de ces compétences et des technologies au sein des pays africains.

Parlant de la politique de l'UEMOA en faveur des migrations, **M. Christophe Joseph Marie Dabiré, Commissaire UEMOA en charge du Département du Marché Régional, du Commerce de la Concurrence et de la Coopération (DMRC)** a tout d'abord questionné le fait de parler de migration à l'intérieur de l'espace communautaire. Pour favoriser la mobilité, l'UEMOA a entrepris la création d'un marché commun entre les Etats Membres basé sur la libre circulation. Ainsi les populations évoluent au sein de l'espace pour un développement partagé. La mise en place du marché commun entraîne l'effacement des barrières tarifaires et renforce

« L'intégration économique régionale est la meilleure forme de réponse aux problèmes de migration que l'on rencontre aujourd'hui ». Christophe Dabire, Commissaire UEMOA

l'unification des citoyens. De manière plus concrète, l'UEMOA s'est engagée sur la mise en place de programmes d'aménagement équilibré de l'espace communautaire, le renforcement du cadre juridique pour le droit d'établissement

(intérêt pour les professions libérales et les étudiants) et la libre circulation des biens.

Des débats avec les participants, on retient :

- l'utilité d'une bonne communication pour améliorer la compréhension et l'appropriation des questions de migration par les populations, tant sur les risques de la migration irrégulière que sur les expériences positives d'immigration ;
- la nécessité de renforcer la coopération entre Etats et société civile, de même que la prise en compte spécifique des problématiques des femmes et des jeunes dans les questions de migration ;
- la nécessité pour les Etats et les organisations de la société civile d'appréhender conjointement le rapport entre migration et développement sous le prisme de la géopolitique et non simplement de la mobilisation des ressources ;
- l'urgence de faciliter la mobilité des compétences à l'intérieur de la Communauté et de soutenir de véritables programmes sur cette question.

En termes d'actions concrètes, il est proposé de :

- mettre en place et/ou intensifier les programmes d'appui au retour des immigrés ;
- faciliter la mobilité des jeunes africains à l'intérieur du continent pour le développement des compétences et de l'entrepreneuriat, notamment en allégeant les procédures d'obtention de visa ;
- mettre en place, sous l'égide de l'Union Africaine, un Forum Panafricain sur les questions de mobilité ;
- Faire le plaidoyer pour que le Sénégal abrite la prochaine édition du Forum Global sur la Migration et le Développement (GFMD).

○ **Sous panel 2.2 « Contribution de la recherche sur les migrations en Afrique »**



Une vue des panélistes. De gauche à droite : Dr Ibrahima Hathie, Pr Ram Christophe Sawadogo, Dr Godfrey Tawodzera, Dr Linda Oucho, Dr Silvère Konan.

Etant donné l'importance de la recherche pour clarifier les faits et éclairer les débats en matière de migration, ce deuxième sous panel avait pour objectif de partager les résultats de certaines études. Sous la modération du Pr Ram Christophe Sawadogo de l'université de Ouagadougou, quatre personnes ressources sont intervenues sur des thèmes spécifiques, avant d'échanger avec les participants.

L'étude présentée par le **Dr Silvère Konan, Enseignant-Chercheur au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales(CIRES)**, a été financée par le CRDI et portait sur « l'impact des transferts de fonds internationaux sur la pauvreté et les inégalités » en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria. Les objectifs de l'étude

étaient d'évaluer l'utilisation finale des transferts de fonds par les ménages de la région et d'évaluer la pauvreté et les effets re-distributeurs des politiques d'émigration et les flux de transferts de fonds au Nigeria, au Ghana et en Côte d'Ivoire. Ainsi, l'étude a montré que :

- au Ghana, les transferts de fonds ont une importance dans la réduction de la pauvreté. Les transferts en provenance des femmes semblent avoir un plus grand impact sur la réduction de la pauvreté. Confirmant des études précédentes, il a été démontré que les transferts réduisent le niveau, la profondeur et la sévérité de la pauvreté au Ghana ;
- en Côte d'Ivoire, il a été constaté que les transferts accroissent les dépenses d'éducation par tête d'environ 2384 francs

CFA et réduisent l'incidence de la pauvreté dans le groupe des ménages qui en reçoivent de même que la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Néanmoins, les transferts des émigrés réduisent faiblement les inégalités ;

- au Nigéria, les transferts traités comme des transferts exogènes, ont un effet sur la réduction de la pauvreté dans toutes les régions du pays. Alors que les transferts traités comme un substitut aux revenus des ménages n'ont pas d'impacts significatifs sur les dépenses de consommation des ménages même si les ménages recevant les transferts dépensent plus en moyenne pour la consommation, l'éducation et la santé. Les récepteurs des transferts ont un niveau de pauvreté plus faible que ceux qui n'en reçoivent pas, mais la différence n'est pas significative.

En guise de recommandations, l'étude suggère de développer des politiques d'attractivité pour les fonds d'immigrés, d'agir sur les coûts de transferts et de mettre en place des politiques de canalisation des transferts tout en facilitant les alternatives aux transferts notamment via les mobiles.

Le **Dr Ibrahima Hathie, Directeur de recherche à l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR)** Sénégal, a quant à lui, partagé les conclusions d'une étude sur le thème « Sous-emploi, emploi non-décent et migrations : quel choix pour les jeunes ruraux ? ». Les structures économiques n'étant pas bien préparées pour absorber la main d'œuvre qualifiée jeune qui est produite chaque année, les perspectives de la jeunesse rurale à l'emploi sont limitées à des revenus agricoles et à l'auto-emploi. Dans les zones périphériques, les options se limitent à l'auto-emploi ou à la migration à long terme, les deux exigeant du financement. L'analyse du marché de travail rural a montré que 61% des actifs ont moins de 20 ans. En plus, la comparaison entre deux zones avec des

opportunités et moyens de subsistance différents (maîtrise de l'eau, infrastructures) a révélé que 80% des ménages des migrants viennent des zones défavorisées (faible approvisionnement en eau, dépendance aux cultures saisonnières). Ainsi, l'étude met en exergue la situation défavorable des jeunes femmes et l'importance de différencier l'analyse par rapport au genre (le jeune garçon par rapport à la jeune fille). Etant donné que les marchés de travail sont segmentés, il est utile de développer des politiques adéquates pour chaque type de marché. Enfin, on constate que l'information et la formation jouent un rôle capital dans la migration, de même que les réseaux informels du fait de l'inadéquation entre l'offre d'information et de formation.

En introduisant son propos, le **Dr Linda Oucho de l'African Migration and Development Center** du Kenya, a précisé que la mise sur pied de son organisation s'imposait à cause du besoin d'une plateforme pour partager les données scientifiques sur les migrations et du constat que l'action du gouvernement n'était pas basée sur ces dernières. Ainsi, avec l'appui du bureau local de l'Organisation Internationale pour les Migrations, le Centre a produit le profil de migration du pays, qui est actuellement utilisé par le Ministère du travail pour protéger les migrants à

l'extérieur du Kenya. Le Dr Oucho a souligné

“Research should not only inform policy, but also immediate action” Dr Linda Oucho, African Migration and Development Center - Kenya

que le Centre se donne aussi pour mission d'aider les gouvernements à comprendre et à analyser les données ; néanmoins, le challenge est de convaincre les gouvernements d'utiliser les chercheurs comme conseillers. Dans cette optique, un projet de Plateforme de Coordination sur la Migration au Kenya est en cours de mise en œuvre avec l'objectif de former et de renforcer les capacités des décideurs sur les questions de

migration. Afin de renforcer davantage la collaboration entre chercheurs et décideurs politiques pour élaborer des approches pertinentes, le Dr Oucho recommande :

- d'utiliser les compétences de la diaspora dans la réalisation des projets de recherche ;
- de densifier la coopération et l'apprentissage mutuel entre les chercheurs ;
- d'améliorer la communication et le jargon pour faciliter l'utilisation des informations ;
- de renforcer l'orientation politique des projets de recherche pour une meilleure utilisation dans le cadre des politiques publiques.

L'étude du **Dr Godfrey Tawodzera, du Département de Géographie et d'Études Environnementales** - Afrique du Sud, a porté sur « la contribution économique des migrants dans les pays d'accueil : le cas de l'Afrique du Sud ». Financée par le CRDI, l'étude a ciblé 519 entrepreneurs migrants dans la ville du Cap. Les résultats clés montrent une large diversité des pays d'origine, la majorité venant du Zimbabwe, de la Somalie, de la République Démocratique du Congo et du Nigéria. De façon surprenante, seulement environ 7% des enquêtés ne disposent pas de document officiel d'immigration. En termes d'entrepreneuriat, plus de la moitié des migrants ont démarré leur affaire sans soutien externe en puisant dans l'épargne personnelle et près d'un quart avec l'appui de leur famille. On note une très forte contribution à l'économie locale en termes de frais de location des locaux commerciaux, soit à la municipalité, soit à des propriétaires privés sud-africains. En ce qui

concerne l'emploi, plus de la moitié des entrepreneurs migrants emploient des sud-africains. Sur la base de ces divers constats, l'étude recommande la mise en place d'un environnement qui reconnaît et soutient les activités des migrants, au lieu de les criminaliser. Ceci passerait par la facilitation de l'accès formel au crédit et aux programmes de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises, la protection contre les crimes et la xénophobie, la facilitation de l'enregistrement au registre du commerce. Enfin, l'étude souligne l'importance de la coopération régionale pour faire face aux causes profondes des migrations à grande échelle.

En conclusion des interventions et des commentaires des participants à l'issue de ce sous-panel, on peut retenir ce qui suit :

- Du fait de l'existence de la stratégie de l'UA pour les migrations et des cadres de dialogue pour la Communauté de l'Afrique de l'Est et la CEDEAO, il est opportun que les chercheurs contribuent (i) à analyser le niveau de réalisation/mise en œuvre de ces cadres politiques et (ii) à proposer des moyens d'application optimale des textes facilitant la mobilité communautaire ;
- Il serait intéressant d'analyser le lien et la complémentarité entre développement économique et financier;
- Les Etats africains doivent s'engager à financer la recherche afin d'en orienter les thèmes par rapport aux besoins propres du continent ;
- Etant donné les contraintes de financement pour la réalisation de nouvelles études, il serait important d'identifier les meilleures pratiques issues d'initiatives et de projets de recherche et de les contextualiser.

▪ **PANEL 3 : POUR DES MIGRATIONS LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
- FAIRE DES MIGRATIONS L'EPINE DORSALE DU PARTAGE DES CONNAISSANCES, DES
SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES**

Ce troisième panel était modéré par M. Ibrahima Cheikh Diongue, Expert/consultant et avait pour objectifs, entre autres, de :

- montrer comment les transferts de technologies et de compétences par les migrants peuvent contribuer à la transformation économique et sociale des zones de départ et à la résilience des populations ;
- montrer comment la migration peut contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat et constitue un apport aux systèmes de protection sociale et une réponse à la demande de compétences émanant des activités de haute technologie propres et émergentes ;
- formuler des propositions concrètes applicables dans les Etats.

Intervenant en premier, **Mme Aissata Kabia, Ministre d'Etat en Sierra Leone**, a donné un aperçu de la politique de son pays pour le marketing des compétences. Ainsi, depuis 2003 et suite à la déclaration de l'UA qui positionne la diaspora comme la 6^e région, la Sierra Leone mène une politique agressive d'attraction de la diaspora, particulièrement pour le secteur public. A la base de cette politique, des séjours de court terme pour intéresser les citoyens au retour, l'exemption de frais de douanes pour les migrants de retour, la garantie d'emploi après la décision de retour, ou encore la sécurité de la mise en place des entreprises privées. Ainsi, des résultats ont été vus dans le secteur de la santé, avec l'implication de médecins de la diaspora pour la

gestion de la crise d'Ebola. Bien que des écarts demeurent par rapport aux besoins réels et il est nécessaire d'analyser les politiques en profondeur pour identifier les points d'action spécifique. En ce qui concerne le transfert des connaissances, Mme Kabia a relevé qu'il est souhaité que les ressortissants qui ont migré pour capter des compétences reviennent au pays pour les mettre en application. Néanmoins, pour être un véritable levier de développement économique, le « brain gain⁷ » doit s'imposer comme une politique, et non juste comme une option individuelle.

Pour **M. Joseph A. Mensah de la Commission Economique pour l'Afrique**, il est important d'analyser le phénomène de la fuite des cerveaux dans une perspective de création d'opportunités pour les pays de départ. Exemple de la Chine, où des réunions sont fréquemment organisées entre les migrants et les locaux pour partager des expériences et transférer des connaissances et des compétences. Ainsi, des mesures systématiques pour attirer la diaspora et rapatrier les compétences doivent être développées, mesures prenant en compte les incitations appropriées ; d'autant plus que la diaspora aide à développer les classes moyennes des pays en développement, et partant, la production/consommation des biens et services, entraînant un accroissement du PIB. Des leçons peuvent être tirées d'expériences positives comme celles de l'Ethiopie, du Kenya, du Ghana, du Sénégal. Au-delà des arguments économiques et financiers, une politique pertinente d'aide au retour des migrants et de la

⁷A l'inverse de la fuite des cerveaux (brain drain), l'expression « brain gain » fait référence aux apports en compétences et expériences dont bénéficient les

pays d'accueil, du fait de la migration de travailleurs qualifiés.

diaspora doit également prendre en compte les questions de genre (accès au financement, autonomisation) et la mise à disposition des données par les migrants auprès de leurs gouvernements ; ce qui représente encore un défi important. Enfin, concernant les rémittances, M. Mensah a mentionné le besoin de mobiliser ces fonds de façon structurée, notamment pour appuyer le financement des projets de développement en Afrique de l'Ouest. Cette approche demanderait la facilitation de l'accès et du transfert de fonds dans l'espace CEDEAO, ou encore la mise en place d'une banque régionale dans laquelle la diaspora pourrait prendre des actions.



Echanges entre participants durant les travaux

Les enjeux internationaux révèlent le besoin de plateformes pour discuter les politiques de gestions des migrations. Dans ce contexte, il est nécessaire pour les Etats de connaitre les perspectives en termes de développement de la population. Ainsi, **le Millenium Institute en Suisse**, a développé un modèle pour aider les gouvernements dans cette analyse prospective, en proposant des scénarios sur la base de simulations intégrées. Les résultats de l'application de ce modèle au cas du Sénégal, présentés par **M. Hans Herren**, ont montré que les questions d'immigration et d'émigration ont un effet positif sur le développement. On note également l'importance de l'éducation dans les flux de

migration, de même que la capitalisation de l'expertise des migrants.

L'expérience de la Mauritanie en termes d'attractivité de la diaspora et de capitalisation des compétences des migrants a également été partagée. Sur la base de l'intervention de **M. Saloum Camara, Directeur des affaires américaines et asiatiques au Ministère des affaires étrangères**, l'on a pu apprendre qu'une stratégie nationale des migrations avait été développée, sur le principe de considérer le migrant comme un acteur de développement. Cette politique de migration vise autant la diaspora que les migrants de la sous-région de nationalités différentes, de même que les enfants des immigrés. En ligne avec cette stratégie, on note la création du ministère chargé des mauritaniens de l'extérieur, l'analyse des opportunités de retour avec les immigrés, des échanges avec les institutions nationales pour définir les champs d'action potentiels des migrants de retour, la mise en place d'exonérations, la facilitation de l'installation des immigrés retraités de retour (commerce, entrepreneuriat et encadrement social) et l'offre de garanties pour les travailleurs étrangers de la sous-région pour profiter des compétences. Selon M. Camara, un autre élément clé dans la décision de retour est le niveau de stabilité politique du pays d'origine. Ainsi, l'Etat mauritanien travaille également à renforcer la participation des migrants aux élections et à l'élaboration des lois. L'enjeu étant de pouvoir construire une relation de confiance entre les migrants et l'Etat.

A travers le témoignage de **M. Mohamed Touré de l'association Anges d'Afrique**, les participants ont également eu la perception de la diaspora sur la capacité des Etats africains à favoriser le partage des connaissances et le transfert des technologies via la migration. Anges d'Afrique, structure créée aux Etats-Unis par des membres de la diaspora, organise des stages et des camps pour détecter des talents dans le sport

et l'académie issus de milieux défavorisés, faciliter les contacts avec des universités américaines ou des instituts de formation en Afrique. Fort de cette expérience, M. Touré regrette les blocages que la diaspora rencontre dans ses efforts pour assurer le partage des connaissances, notamment : (i) la politisation à outrance des projets, (ii) la perception de la diaspora comme source de difficultés sur le plan politique, (iii) l'accès insuffisant aux décideurs africains notamment pour exposer les projets en gestation. En plus de ces éléments, M. Touré note que la question de transfert de fonds reste problématique, étant donné que la plupart des associations de la diaspora effectuent leurs mouvements de fonds à travers des institutions bancaires européennes. Il est par conséquent utile que les politiques migratoires des Etats offrent des cadres institutionnels adéquats ainsi que des mesures d'accompagnement pertinentes.

De façon générale, pour les membres de ce panel, les Etats doivent souligner les liens entre migration et développement sous l'angle de la mobilisation des compétences, des savoirs et savoir-faire de la diaspora en vue de leur transfert dans les pays d'origine (ou zone de départ). En effet, les compétences et les expériences acquises par les migrants dans les pays d'accueil sont susceptibles d'être intégrées, à leur retour ou en migration, au développement, et par conséquent, d'accroître ainsi les capacités institutionnelles dans certains secteurs clés de développement. Il a été souligné que la complexité des canaux de transferts de d'argent et la multiplicité des institutions de micro finance montre combien il est difficile d'obtenir des données à la fois exhaustives et fiables. Mais il apparaît incontestable que les transferts effectués par les émigrés sont une source de devises substantielle et une manne financière importante pour les zones de départ. Cet argent peut financer des programmes structurants et des infrastructures

pour une transformation économique des zones de départ et une fixation des jeunes candidats à l'émigration.

Des échanges qui ont eu lieu en plénière à la suite de ces interventions, il se dégage les propositions suivantes :

- faire une identification sectorielle des membres de la diaspora pour créer de la plus-value par rapport aux secteurs identifiés ;
- intégrer les principes de « ne pas nuire » dans les politiques d'attraction de la diaspora, notamment au regard des différences d'opportunités que cela peut engendrer entre le citoyen résident et le migrant de retour ;
- renforcer le rôle des ambassades à l'étranger pour recenser les compétences disponibles à l'étranger ;
- former les experts de la CEDEAO à la modélisation et l'analyse des données pour les questions de migration ;
- définir des mécanismes pour réduire le coût des transferts de fonds et en orienter une partie vers le secteur public ;
- maintenir le contact avec les étudiants si on souhaite leur retour à la fin des études ;
- en termes de participation, partager et tirer les leçons de la politique du Cap Vert, où les membres de la diaspora disposent de sièges à l'assemblée ;
- trouver des moyens d'attirer les enfants des migrants, en misant sur leur intérêt pour la culture des pays de départ ;
- mettre le passeport africain à la disposition des enseignants et des étudiants pour le partage des connaissances ;
- améliorer la communication sur les « success stories » des migrants de retour ;
- créer une facilité pour l'investissement et l'entrepreneuriat de la diaspora (guichet unique) ;
- renforcer la fiabilité du système judiciaire.

▪ **PANEL 4: TRANSFORMER LES MIGRATIONS EN UNE VÉRITABLE RESSOURCE POUR L'INTEGRATION - LES MIGRATIONS AFRICAINES POUR UNE GEOSTRATEGIE PRO-ACTIVE**

Modéré par M. Abdoulaye Sène, Président Global Local Forum, le panel N°5 de la conférence entendait déterminer comment la migration pouvait constituer un levier pour l'intégration des peuples, et comment les migrations pouvaient être une ressource en matière de géostratégie.

Le propos liminaire de **M. Abdoulie Janneh, Président d'IAG/CoDA**, a positionné l'intégration comme élément de débat prioritaire pour les Africains, précisant que la construction de l'intégration passait aussi par le renforcement des institutions en charge de mener l'agenda de l'intégration. La migration peut pousser ou ralentir cet agenda, étant donné qu'elle soutient le développement économique à travers le marché commun. En guise de rappel, il est difficile pour un pays de créer les conditions nécessaires pour absorber toutes les compétences qui se déversent sur le marché de l'emploi chaque année, d'où l'intérêt de favoriser la libre circulation des personnes.

Le **Dr Mohamadou Abdoul, du Projet GIZ d'appui au PFUA**, a souligné que c'est aux frontières que se cristallisent les enjeux liés à la gestion des migrations. L'action des Etats peut porter autant sur l'élaboration des politiques consensuelles que sur la lutte contre les migrations illégales. En ce qui concerne les politiques, le Dr Abdoul a rappelé les principaux éléments de la stratégie de l'Union Africaine pour les migrations (migration de travail, gestion des frontières, coopération inter-états et inter régionales, santé et éducation en lien avec les migrations), regrettant la faible opérationnalisation des politiques. Ainsi, l'action aux frontières constitue une fenêtre d'opportunité pour encourager les synergies entre les politiques

et les actions sur le terrain, en s'appuyant sur des dynamiques d'intégration vers le bas. Il est donc recommandé d'institutionnaliser la coopération transfrontalière; cela est d'ailleurs déjà le cas dans l'espace CEDEAO où des projets sont mis en œuvre dans le cadre du PFUA (poste de santé transfrontalier, balisage des pistes à bétail ; mise en place des banques de céréales, caisses de crédits. Convention de coopération transfrontalière et mise en place de structures). Le Dr Abdoul a conclu que la coopération transfrontalière était en cours d'appropriation par les populations locales, et que c'est par cette dynamique que l'on peut créer des points de suture entre les Etats et absorber les problèmes des villes.

L'intervention de Mme Armania Embaye, Conseillère juridique à l'Organisation Internationale de Droit du Développement (OIDD - IDLO) non seulement permis de mieux connaître l'organisation, mais aussi de partager les perceptions personnelles de Mme Embaye en tant qu'immigrée. L'OIDD a été mise en place pour renforcer les capacités des gouvernements et responsabiliser les citoyens à réformer les lois et renforcer les institutions afin de promouvoir la paix, la justice, le développement durable et les perspectives économiques. L'OIDD contribue à la création de sociétés stables et inclusives avec des possibilités pour tous et où chaque personne puisse vivre sans peur et sans besoin. Pour Mme Embaye, une des valeurs ajoutées clés de la migration est la multiculturalité, qui s'avère être un atout majeur pour évoluer dans des environnements sans cesse changeants. Le migrant est un caméléon culturel, qui peut s'adapter et donner à différentes cultures. Il est donc important de bien comprendre et de capitaliser la richesse qui existe dans la

dimension culturelle des migrations. Une action immédiate devrait donc contribuer à stopper les discours négatifs sur la diaspora, uniquement basés sur des challenges interculturels.

Mme Khady Sakho Niang, Présidente du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) a ensuite présenté son organisation ainsi que les programmes mis en œuvre sur les études sur les diasporas, le financement et l'accompagnement des projets de la diaspora, le renforcement du dialogue entre les diaspora et les pays d'origine, ou encore les changements climatiques.



Mme Khady Sakho Niang

Mme Niang a souligné que, bien que physiquement éloignés de leur pays d'origine, les membres des diasporas peuvent véritablement jouer un rôle important et contribuer dans une large mesure au développement durable, depuis les situations d'urgence au développement, dans divers secteurs dont, entre autres, la gouvernance, les droits de l'homme, etc. afin de soutenir les initiatives de développement des diaspora, elle recommande :

- L'appui à la structuration, la formation et le partage d'expériences des organisations de la diaspora afin de renforcer leurs capacités d'actions et de rendre plus efficaces leurs interventions en direction du pays d'origine
- Le renforcement du dialogue avec les pays d'origine par des cadres de concertation et de dialogue

participation des diasporas à la définition des stratégies et politiques de développement des pays d'origine

- iii) l'implication dans les comités mixtes et autres négociations bilatérales •

- La mise en place de dispositifs de cofinancement des initiatives de la diaspora afin de produire des effets de levier •
- La facilitation des investissements de toute nature de la diaspora (information sur les opportunités d'affaires, de niches dans des secteurs innovants, produits financiers adaptés...)

Enfin, l'expérience marocaine a été présentée par **Dr Rachid Chaabita, Vice Doyen, Université Hassan II de Casablanca**. A travers son exposé, l'on a pu noter l'importance de la contribution des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) dans le développement de la société, étant donné que l'épargne des MRE représente 25% des dépôts du système bancaire. Sur la base de cette situation, Deux axes de politique économique peuvent être retenus pour améliorer l'effet des transferts de fonds sur la croissance au Maroc : (1) l'utilisation plus efficace des transferts en les canalisant davantage vers des investissements productifs, (2) l'utilisation de circuits formels pour le transfert des ressources envoyées par les migrants. Le gouvernement marocain a donc pris des mesures pour encourager le rapatriement des MRE :

- le maintien du taux de change du Dirham vis-à-vis de l'Euro. Grâce à différentes primes, le Maroc a cherché à attirer l'épargne des migrants
- la possibilité d'obtenir directement au niveau des banques des devises en vue de rejoindre ou de rejoindre leur lieu de travail;
- la possibilité d'ouvrir au Maroc des comptes en Dirhams convertibles (sans plancher) et de bénéficier des avantages qui sont attachés à ces comptes, tels que la rémunération des dépôts à vue ou à terme,

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

- l'utilisation libre des disponibilités de ces comptes aussi bien au Maroc qu'à l'étranger;
 - la possibilité d'investir au Maroc et d'obtenir à leur demande, au même titre que les étrangers, la garantie de re-transférer du capital investi en devises et de transfert des revenus correspondants;
 - la possibilité d'acheter des biens immobiliers situés au Maroc et de les payer sur leurs économies à l'étranger.
- En guise de conclusions, l'on peut retenir de ce panel :
- Les migrants doivent prendre leurs responsabilités et éduquer la population sur les réalités de la migration ;
 - Les Etats doivent aider à renforcer le sentiment d'appartenance et les liens avec l'Afrique ;
 - La promotion et l'accélération des processus de coopération transfrontalière passent par la ratification de la Convention de Niamey et la domestication des instruments juridiques communautaires ;
 - L'Afrique a intérêt à optimiser ses migrations, pour être mieux intégrée et imposer des règles qui soient à son avantage pour son développement.



Une vue des participants durant les travaux

▪ **PANEL 5: LES MIGRATIONS COMME PRE-REQUIS D'UNE SECURITE ET D'UNE PAIX COLLECTIVES - ASSURER LA PROTECTION DES MIGRANTS: POURQUOI ET COMMENT**

Le dernier panel de cette conférence était modéré par M. Sory Kaba, Directeur général des sénégalais de l'extérieur. Les objectifs de cette session étaient de :

- Réfléchir les migrations dans le contexte des périls sécuritaires actuels et futurs de sorte que les menaces potentielles puissent être jugulées, voire maîtrisées ;
- Faire l'état des lieux de la protection des migrants, en ressortissant notamment les faiblesses, les besoins et les bonnes pratiques ;
- Formuler des propositions pour assurer à la fois la sécurité collective et la protection des migrants.

Dans son propos introductif, **M. Fareed Arthur de la Commission de l'Union Africaine**, a réaffirmé que la migration est un sujet central aujourd'hui du fait des crises qu'elle crée. Dans l'histoire, les peuples qui migraient vers l'Europe et les Amériques étaient considérés comme des aventuriers. De nos jours, il est utile de différencier deux catégories de migrants, ceux issus de la migration naturelle, et ceux issus de la migration forcée. Dans tous les cas, face à la criminalisation des migrants, il est urgent de formaliser et de défendre les droits des migrants, mais également de changer les règles dans les pays d'accueil. L'Union Africaine a engagé des processus permettant de construire des positions et de négocier en tant que un continent et non comme 54 Etats. Outre la défense des droits des migrants dans les pays du Nord, une question majeure reste la clarification du cadre légal appliqué au migrant qui traverse divers pays africains.

Le **Colonel Nino Lopes, Directeur des frontières en Guinée Bissau**, s'est appesanti sur

le lien entre migration, sécurité et développement. Selon lui, il n'y a pas de développement possible sans sécurité. Néanmoins, la sécurisation des territoires est un défi commun aux différents pays africains ; ceci étant dû à la faible maîtrise et au contrôle insuffisant des frontières. Cette situation renforce la vulnérabilité des Etats face au terrorisme et autres crimes transnationaux, et limite à la fois la capacité des autorités à assurer la protection des migrants. Dans ce contexte, la coopération sécuritaire et la mise en place d'une stratégie conjointe entre les pays est nécessaire, pour la sécurité des Etats et celle des migrants. Enfin, les mesures de sécurisation doivent impliquer les populations aux frontières, de même que les autorités locales et les forces de sécurité et de défense.

M. Abdoulaye Konaté du CIGEM au Mali a évoqué la politique nationale de migration du Mali, et les entraves à la protection efficace des migrants. L'on retient par exemple, l'application inadéquate des instruments internationaux du fait de l'absence de domestication ou encore la fiabilité insuffisante des documents d'Etat civil des migrants. Au niveau stratégique, M. Konaté relève que, l'intégration effective des migrations dans les politiques locales de développement montre plus de succès, notamment grâce à l'implication directe de la diaspora dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement, la mobilisation des ressources, mais aussi l'efficacité des communes dans le suivi de migrants (enfants du pays). Les communes s'avèrent également être plus efficaces pour la protection des migrants, vu la proximité avec les zones de passage. De façon générale, il est nécessaire de renforcer les actions de communication et de sensibilisation,

notamment pour la clarification des conditions auxquelles doivent se conformer les migrants pour garantir le respect de leurs droits.

En termes de protection sociale des migrants, les participants ont pu bénéficier de l'éclairage de **Mme Bineta Mbengue, Directrice à la Caisse de sécurité sociale du Sénégal**. Mme Mbengue a fait l'état des lieux des conventions signées avec des pays tels que la France, le Gabon, ou le Cap Vert. Des discussions sont en cours avec l'Afrique du Sud et le Qatar. On a pu constater les efforts du Gouvernement sénégalais à garantir la protection des migrants travailleurs dans les pays étrangers, même si certains aspects peuvent être améliorés à travers des négociations, par exemple le rapatriement des cotisations des entreprises ayant employé des sénégalais, ou alors la prise en compte des accidents de travail. Soulignant l'importance de ces cadres normatifs pour la protection des migrants travailleurs et de leurs familles, Mme Mbengue a encouragé les Etats à ratifier la Convention de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES) pour assurer la couverture du travailleur partout en Afrique. Il reviendra ensuite aux Etats de se pencher sur la question, problématique, de la protection des travailleurs du secteur informel.

Les débats en plénière ont mis en exergue les suggestions suivantes :

- Charger l'Union Africaine et la CEDEAO de proposer une convention pour la protection des travailleurs (éventuellement sur la base de la stratégie pour l'extension de la sécurité sociale pour le migrant partant et de retour – MIGSEC), et de faire le suivi au niveau continental et régional ;
- Mettre en place une coordination nationale pour les questions de sécurité sociale des migrants ;
- Renforcer la connaissance des droits et obligations des migrants par rapport à leurs pays de départ ;
- Assurer la vulgarisation des instruments du Conseil de Sécurité des Nations Unies (Résolutions 1325, 2242 et 2250 et les plans d'action y afférents) auprès des institutions étatiques, de la société civile et des populations cibles ;
- Mettre en place des fonds propres d'assistance aux migrants en danger, ainsi qu'une stratégie de prise en charge psychosociale des migrants de retour ;
- Intégrer les femmes dans le débat sur les migrations, et assurer une intégration transversale du genre dans les questions des migrations ;
- Identifier des solutions pour gérer les situations d'apatridie générées par la migration, et son impact sur la sécurité à long terme.



Une vue des participants durant les travaux

▪ CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par six allocutions.

La première intervention portait sur la restitution de la contribution des jeunes pour la conférence par **M. Julien Sagna**. Le porte-parole des jeunes ouest-africains a tout d'abord partagé leur analyse des facteurs qui favorisent la migration, à savoir, entre autres : le regard social, la communication erronée sur les « succès » des migrants (à travers les réseaux sociaux notamment), l'instabilité et la mauvaise qualité du système éducatif en Afrique, l'efficacité limitée des politiques publiques en faveur des jeunes.



M. Julien Sagna

Face à cette situation, les jeunes préconisent :

- D'insister sur le protocole de libre circulation et négocier des protocoles avec les autres régions du monde,
- De libérer les jeunes du complexe de l'ailleurs, spécifiquement en reconstruisant et en repensant le projet social qu'on propose aux jeunes, et faisant le maximum pour accorder une place de choix à cette jeunesse,
- De refonder le lien moral et politique en s'inspirant des valeurs et du potentiel africains,
- De valoriser les opportunités économiques existantes, telles que l'exploitation de l'anacarde en Sénégal, en s'appuyant sur les ressources humaines locales.

Pour conclure son propos, M. Sagna a évoqué les rêves de la jeunesse de l'Afrique de l'Ouest qui sont :

- La gestion optimale des ressources naturelles pour l'épanouissement des populations,
- L'émergence d'un programme d'échange intra africain pour les jeunes,
- La mise en circulation du passeport africain,
- La mise en œuvre des conclusions et recommandations de la conférence en associant les jeunes.

A la suite du représentant des jeunes, **M. Falilou Mbacké Cissé, Directeur Exécutif de l'IAG et rapporteur général de la conférence** a remercié les participants pour leur présence et leur assiduité aux travaux. Précisant que la conférence est le début d'un projet collectif, M. Cissé a apprécié le fait que les orientations issues de cette rencontre montraient bien qu'il y a de la matière à continuer ensemble. Pour le Directeur Exécutif de l'IAG, il est important de retenir de la conférence :

- Le consensus sur la nécessité de donner une nouvelle perspective et une nouvelle impulsion aux migrations, en sortant les migrations des entreprises individuelles dictées par le défaut d'alternatives, pour en faire une initiative adossée à un projet collectif.
- L'urgence pour les acteurs de repenser un certain nombre de concepts et de paradigmes, afin de faire face au challenge de la « colonisation des migrations ».
- Les mots clés – vecteurs des messages forts à capter de la Conférence, à savoir, entre autres : l'interculturalité, la gouvernance politique, la territorialité (au niveau national, panafricain, transfrontalier mais aussi mondial), la coopération et les partenariats entre Etats africains et aussi entre le Nord et

le Sud, l'institutionnalisation du dialogue inclusif.



M. Falilou Mbacke Cisse

Afin de nourrir et d'entretenir le projet de colonisation des migrations, il sera nécessaire de s'organiser autour d'une plateforme à divers niveaux territoriaux et thématiques, pour prendre en charge les différentes conclusions de nos travaux. Cette plateforme sera conçue comme un pilier novateur de la gestion efficace des migrations en Afrique de l'Ouest.

Prenant la parole à la suite de M. Cissé, **M. Ousmane Sy** s'est dit heureux de la participation et de l'organisation. Rappelant que la migration est une culture pour la plupart des peuples, il a souligné qu'à défaut d'effacer les frontières, il était possible de les dépasser. Cela devrait se matérialiser à travers des textes et des progrès concrets en ce qui concerne : la création d'associations des citoyens au-delà des frontières, l'intégration des acteurs, le renforcement de la confiance en évoluant d'une conception de migrants à une conception de diaspora. Aussi, afin d'optimiser la capacité contributive de la diaspora, un acte politique concret serait d'admettre la double / triple nationalité, le droit à la participation et à la représentation de la diaspora. Saluant la participation active des femmes durant la conférence, M. Sy a relevé leur place particulière sur la question des migrations, avant de remercier l'ensemble des participants pour les échanges.

Le Commissaire de la CEDEAO du commerce, des douanes et de la libre circulation, M. Laouali CHAIBOU, a quant à lui salué un débat riche, pendant lequel les participants ont cherché à identifier les solutions appropriées. Il a précisé que face aux défis identifiés, la CEDEAO ne faillira pas à son devoir. Cela a été l'occasion de mentionner des progrès imminents, à savoir :

- la mise en circulation prochaine du passeport biométrique,
- la mise en application dans les trois prochains mois du tarif extérieur commun, ou encore,
- l'adoption, dans les prochains jours, du programme de coopération transfrontalière, qui vise à doter l'ensemble des frontières d'infrastructures socioéconomiques (écoles, dispensaires, aménagement des pistes rurales et marchés ruraux).

Avec ces mesures, les frontières vont devenir des zones d'intégration et des facteurs de développement, et cesser d'être des facteurs de division.

La Présidente du Conseil Economique et Social de Guinée a remercié les initiateurs de la rencontre et a dit sa joie d'avoir pu assister aux débats. Elle a ensuite invité le Président Macky Sall à prendre son bâton de pèlerin pour que ses pairs puissent lui emboîter le pas dans sa démarche sur les questions de migration. Rappelant que les questions de migrations ne peuvent être gérées durablement sans une bonne gouvernance, elle s'est félicitée des annonces de la CEDEAO en faveur de l'intégration. Saluant la participation des femmes et des jeunes, Mme Diallo a relevé la responsabilité de tous les participants face aux résultats de cette conférence, mais surtout la nécessité d'un plus grand engagement politique sur les questions de migration.

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

Prononçant le mot de clôture, **M. Abdoulie Janneh, Président de l'IAG/CODA**, a remercié l'assistance pour le dialogue ainsi que l'échange de points de vue et d'expériences. Il a également salué l'implication et le travail de la Présidente du Comité de pilotage de la conférence, Mme Ndioro Ndiaye, ainsi que toute l'équipe du comité de pilotage, et a souhaité que cette dynamique soit maintenue pour les prochaines étapes en lien avec la thématique des migrations. M. Janneh a enfin remercié les partenaires pour leurs soutiens à la réalisation de la conférence, de même que le Président John Kufuor et S.E. M. Macky Sall, pour leur engagement politique. Revenant sur les résultats de la conférence, M. Janneh a noté le caractère pertinent, concret et spécifique de l'ensemble des recommandations émises, qui

fournissent une base pour développer un programme d'action qui sera élaboré et inséré dans le rapport de la Conférence. En termes d'initiatives immédiates, M. Janneh a mentionné le partage des résultats de la Conférence avec le reste du monde lors de la prochaine réunion de l'UNECA, de même que l'organisation d'une série de dialogues nationaux sur la gestion des migrations. M. Janneh a insisté sur le fait que la conférence ayant révélé davantage l'importance des migrations pour l'Afrique de l'ouest, il est nécessaire qu'elles ne deviennent pas un problème, mais que chaque pays en fasse un pilier de développement, en cohérence avec la vision de la CEDEAO.



Vue de certains panélistes lors de la cérémonie de clôture.

De gauche à droite, Mme Diallo M. Ousmane Sy, M. Abdoulie Janneh, M. Laouali CHAIBOU, et M. Julien Sagna.

RECOMMANDATIONS GENERALES ET PERSPECTIVES

▪ RECOMMANDATIONS GENERALES

Les débats et conclusions des différents panels ont mis en exergue l'intérêt d'aborder la gestion des migrations sous deux angles :

- l'un conjoncturel, pour faire face aux impacts négatifs de la migration irrégulière et éventuellement la freiner,
- l'autre structurel et prospectif, pour faire des migrations un véritable instrument de développement à long terme, à travers des politiques et programmes pertinents.

Par conséquent, les éléments suivants qui émergent comme principales recommandations de la conférence épousent cette dualité de principe et d'action, et s'adressent autant aux Etats, qu'aux organisations communautaires (CEDEAO et UEMOA), et aux institutions de recherche.

Pour les Etats

- Améliorer et équilibrer les opportunités de développement des territoires en
 - renforçant la mise en œuvre des politiques de décentralisation, y compris la décentralisation de la fonction et de la dépense publique
 - valorisant les produits locaux et la consommation locale
- Elaborer des politiques nationales de migration en prenant en compte les orientations communautaires, les enjeux nationaux, communautaires et internationaux en matière d'éducation d'emploi et de protection des femmes et des mineurs
- Intégrer la migration et ses enjeux dans les politiques sectorielles de l'emploi, de l'éducation

- Mettre en place des écoles dans zones transfrontalières
- Mettre en avant l'émigration pour réussir une bonne intégration
- Faciliter et accélérer la mise en circulation de la Carte d'Identité Biométrique
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies d'incitation au retour des migrants (facilitation des investissements, sécurité de l'emploi, sécurisation et transfert des acquis financiers, etc.)
- Analyser et tirer les leçons des pays ayant mis en œuvre des stratégies d'incitation au retour des migrants (ex. Cap Vert)
- Développer des mécanismes pour capitaliser les opportunités et le poids de la diaspora dans les pays de destination (transfert de compétence, lobbying, investissements, etc.)
- Développer des mécanismes de coopération sécuritaire entre les pays, qui impliquent autant les forces de défense et de sécurité, les autorités locales et les populations
- Au-delà de l'intégration de la migration dans les politiques publiques sectorielles, encourager la prise en compte effective des éléments de migrations dans les stratégies de développement des territoires – plans de développement communaux (association de diaspora, suivi des migrants du territoire, etc.)
- Assurer la continuité du service public dans les territoires pour diminuer la vulnérabilité des populations pauvres, et leur propension à la migration forcée
- Mettre en place des instances de coordination nationale pour les questions de sécurité sociale des migrants

- Vulgariser les résolutions de l'ONU visant la protection des femmes, des enfants et des migrants, ainsi que des plans d'action nationaux y relatifs au sein des institutions étatiques et des populations cibles
- Renforcer l'implication des femmes dans les discussions et la formulation des solutions durables pour la gestion efficace des migrations
- Systématiser la mise en place de base de données pour disposer d'informations fiables, développer des initiatives spécifiques et assurer le suivi des migrants
- Renforcer le cadre légal national pour faciliter la reconnaissance des associations de migrants et de la diaspora, afin de leur permettre d'agir de façon durable et constructive au sein des pays de départ
- Faire un lobbying continental pour la ratification par les Etats du Nord de la Convention de l'ONU sur les droits des migrants
- Engager un processus sous régional pour la signature de conventions de protection sociale des migrants avec les pays de destination hors CEDEAO
- Harmoniser les mécanismes de protection sociale des migrants à l'intérieur de l'espace CEDEAO
- Identifier et développer des mécanismes innovants pour la canalisation et la mobilisation des ressources financières des migrants, afin notamment de :
 - Réduire les couts de transactions financières pour les migrants installés hors du continent et de la Communauté
 - Optimiser les conditions de mobilité des fonds à l'intérieur de la Communauté

Pour la CEDEAO et l'UEMOA

- Renforcer la communication sur les faits, les enjeux et les opportunités de la mobilité en Afrique de l'Ouest et de la migration entre l'Afrique de l'Ouest et les autres régions du monde
- Analyser l'efficacité de la mise en œuvre des politiques en lien avec la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux sur la mobilité au sein de la Communauté
- Dans le cadre de l'optimisation et du suivi des politiques communautaires en matière de mobilité et de migration, mettre en place des observatoires des migrations
- Encourager la recherche pour mieux comprendre les enjeux des migrations et de la mobilité, et partant, développer des politiques et des programmes fondés sur les résultats de la recherche
- Développer des programmes pour favoriser la mobilité des compétences dans l'espace communautaire
- Renforcer la mise en œuvre effective des instruments communautaires pour la gestion des migrations
- Développer des stratégies pour encourager et sécuriser l'entrepreneuriat transfrontalier
- Mettre en œuvre des stratégies de gestion des espaces frontaliers qui favorisent la mobilité et la migration pour le développement
- Favoriser la mise en œuvre d'initiatives de coopération transfrontalières pour accélérer l'intégration et profiter des avantages des migrations et de la mobilité intracommunautaire
- Systématiser la sensibilisation et la communication positives autour de la migration et de la sécurité, et des droits et obligations des migrants
- A défaut de signer des conventions bilatérales pour la protection des migrants travailleurs, militer pour la ratification de la Convention de la CIPRES par les pays concernés
- Développer des mécanismes de coopération entre la CEDEAO et l'UMA pour la protection des migrants
- Mettre l'emphase sur la sécurisation et le contrôle des frontières de la Communauté,

plutôt que des frontières des différents Etats, pour conjuguer sécurité et développement économique communautaire

Pour les institutions de recherche

- Intégrer une approche multi-acteurs dans le développement des projets de recherche pour une meilleure applicabilité des résultats
- Développer des thématiques de recherche qui ont force de proposition pour les décideurs en matière de migration et de mobilité, tant en ce qui concerne l'élaboration des politiques à

long terme, que pour la mise en place d'initiatives à court terme

- Identifier les meilleures pratiques dans la gestion de la migration et proposer des modèles de contextualisation
- Réaliser une cartographie exhaustive de toutes les initiatives d'intégration et de développement pour favoriser le dialogue politique entre les Etats autour de la question migratoire

▪ PERSPECTIVES

En guise de perspectives, il s'agit pour CoDA, IAG et leurs partenaires, d'actionner l'opérationnalisation des différentes recommandations et actions concrètes suggérées lors de la Conférence à travers une approche multi-niveaux et multi-acteurs.

Les éléments catalyseurs de cette dynamique consisteront en :

- La mise en place d'une plateforme de dialogue inclusive des acteurs de la migration, avec un focus particulier sur la mise en relation entre chercheurs et décideurs,
- La mise en place d'un observatoire des migrations en Afrique de l'Ouest, qui

devra produire la connaissance permettant de mieux comprendre les migrations en termes d'état des lieux et de prospective, de même que les outils pour le suivi des politiques et programmes en lien avec la gestion des migrations.

Le point d'orgue de cette dynamique régionale, soutenue par l'effectivité de la plateforme et de l'observatoire, sera l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et régionales qui intègrent pertinemment les questions de décentralisation, de développement local et de migrations.

ANNEXES

■ ANNEXE 1 : NOTE CONCEPTUELLE DE LA CONFERENCE

I – INTRODUCTION GENERALE

Les migrations: un phénomène d'une grande ampleur en Afrique de l'Ouest

Les migrations constituent aujourd'hui un enjeu majeur et critique dans les politiques et programmes de promotion du développement socioéconomique, notamment dans le contexte des Objectifs de Développement Durable (ODD). C'est pourquoi, l'absence d'actions significatives de la part des Etats africains et de l'ensemble des catégories d'acteurs serait de nature à remettre en cause la réalisation de ces Objectifs et la concrétisation de la vision Afrique 2063.

En Afrique de l'Ouest, les dynamiques migratoires présentent des réalités et des tendances qui interpellent. Selon une étude réalisée en 2015, les États membres de la CEDEAO sont aussi bien des pays d'émigration que d'immigration. En chiffres absolus, la Côte d'Ivoire est le pays qui accueille la population immigrée la plus nombreuse avec 2.406.700 individus dont 2.350.024 originaires d'autres pays de la CEDEAO. Elle est suivie par le Ghana qui compte 1.851.800 immigrants. Aussi, c'est en Gambie et en Côte d'Ivoire que le pourcentage d'immigrants par rapport à la population nationale est le plus élevé. Par contre, au Nigeria, pourtant troisième plus grand pays de destination en chiffres absolus, les immigrants ne représentent que 0.7% de la population nationale. Le Mali et le Niger arrivent eux aussi en bas de classement en termes de ratio immigrants/population nationale. L'Afrique de l'Ouest accueille à elle seule 7,5 millions de migrants, originaires d'un

autre pays ouest-africain. Autrement dit, 86 % des migrations ouest-africaines sont aujourd'hui intra régionales et principalement frontalières. Ainsi, sur 100 migrants ouest-africains, 70 % restent en Afrique, dont 61 dans les pays de la sous-région, 8 en Afrique centrale et 1 en Afrique du nord. Seuls 30 % résident hors de l'Afrique, dont 15 en Europe, 6 en Amérique du nord, et 9 dans divers pays.

Malgré donc le traitement médiatique qui donne l'impression que l'Europe semble envahie par des vagues de migrants en provenance d'Afrique et notamment d'Afrique de l'Ouest, les migrations vers l'Europe restent minoritaires. En effet, en 2004, on recensait officiellement 7,2 millions migrants africains installés dans un des trente pays de l'OCDE, dont 1,2 millions de ressortissants ouest-africains. L'Afrique reste donc la première destination des migrants africains, avant l'Europe. L'essentiel des mouvements ayant lieu au sein même des régions.

Les migrations au sein des Etats constituent également un phénomène majeur en Afrique. Au cours des 45 dernières années, l'exode rural a connu une progression fulgurante en Afrique de l'Ouest, avec 80 millions de migrants de la campagne à la ville. La population urbaine est ainsi passée de 10 à 128 millions. En 2025, près de 60 % de la population africaine devraient vivre en ville si les tendances actuelles se poursuivaient. Cet exode massif des populations rurales vers les villes s'explique par la sécheresse, l'aridité des terres, le sous-emploi chronique des jeunes, une pauvreté endémique, le manque

d'infrastructures administratives, sanitaires et culturelles, etc.

Au total, ces migrations africaines -internes ou internationales- posent de véritables difficultés, notamment en termes de facilités administratives, d'opportunités d'insertion économique et sociale, d'accès aux services publics, de sécurité ou de respect des droits humains pour les migrants. Dans un contexte mondial de crise économique marqué aussi par des menaces globales comme le terrorisme ou les changements climatiques, la mobilité humaine renvoie également aux défis de la recomposition des identités, des sociétés et des territoires de départ et d'accueil. Au-delà, les migrations africaines posent la question de la plus-value des migrations sur les défis majeurs de l'Afrique relatifs au transfert de technologie et de connaissances, à la construction des capacités, et l'arrivée sur le continent d'un nombre important d'immigrés présenté comme «terre d'opportunités et de croissance».

Au cœur des migrations, Gouvernance et Développement en Afrique de l'Ouest

Une approche globale et systémique des migrations montre comment les décisions et les pratiques à l'échelle mondiale - sur le cours des matières premières ou les modes de développement favorisant les changements climatiques par exemple - produisent des conséquences néfastes sur les territoires locaux.. Et comment à leur tour, les stratégies locales d'adaptation et de survie transportent la pauvreté dans les villes, et provoquent les migrations internationales. Seule une telle approche est susceptible de révéler comment les migrations sont une résultante de politiques publiques défailtantes et de modes de régulation inopérants au niveau national, continental et international.

D'abord, les migrations sont provoquées et orientées par divers facteurs combinés -mais d'importance variable, notamment d'ordre

économique, social, culturel, politique, sécuritaire ou environnemental. Dès lors, produire de la connaissance et agir sur les mobilités humaines oblige à une analyse transversale de ces différents secteurs dans les territoires de départ et les territoires d'accueil. Ensuite, les migrations traduisent une perception et un rapport à un lieu de vie ancien et/ou nouveau. Elles dictent ainsi une nécessaire réflexion sur les territoires et les interrelations - horizontales ou verticales - entre eux. En ce sens, elles posent la réflexion sur des problématiques clés, notamment l'approche territoriale du développement, l'aménagement du territoire, la citoyenneté transnationale, l'intégration régionale, la décentralisation, la coopération transfrontalière, la gouvernance territoriale ou encore la place l'Afrique de l'Ouest et de ses territoires dans les dynamiques internationales et mondiales. Enfin, les migrations en Afrique de l'Ouest mettent en mouvement une multitude d'acteurs qui interagissent - formellement ou non, indirectement ou directement - aux différentes échelles. Elles définissent ainsi des relations, mais aussi des perceptions et des positions entre les Etats, les organisations communautaires et internationales, et entre les sociétés humaines du local au mondial.

Les migrations interrogent fondamentalement le sens et l'avenir du monde, et fondamentalement le devenir de l'Afrique en général. Dans ce sens, elles se positionnent comme un thème à l'interface des problématiques, des échelles et des acteurs qui appelle une réflexion approfondie et des propositions de changement adéquates.

Un thème porteur de dialogues politiques multi-acteurs

Au regard du contexte économique et démographique mondial, des disparités territoriales et des inégalités sociales, des

convulsions politiques, des guerres, du déficit de démocratie et de bonne gouvernance, de la possession déséquilibrée des ressources de tous ordres, les mobilités humaines vont s'intensifier et se complexifier dans le temps et dans l'espace. De ce fait, et compte tenu des enjeux et défis dont elles sont porteuses, les migrations constituent une problématique centrale – actuelle et d'avenir – pour le monde. La complexité croissante des phénomènes migratoires et les récentes préoccupations à l'échelle mondiale en matière de lutte contre l'immigration irrégulière sont au soubassement d'un nouveau dialogue euro-africain mais aussi entre Etats africains spécifiquement. Ce dialogue est orienté sur les éléments de coopération dans la gestion des migrations légales, dans la lutte contre la migration irrégulière et sur les liens entre migration politique de développement et gouvernance.

Les dynamiques migratoires interrogent, donc, fondamentalement le développement et la gouvernance de l'Afrique en rapport avec elle-même, mais aussi en relation avec l'Europe, et le reste du monde. Elles constituent aujourd'hui un thème fondamental pour la recherche et le dialogue politique sur les enjeux critiques de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Dans leurs effets actuels comme dans leurs développements futurs, les migrations sont par excellence une thématique qui appelle des dialogues multi-acteurs, un véritable enjeu au cœur du développement et de la gouvernance.

C'est pourquoi, CoDA avec l'appui de IAG, de ARGA et d'organisations partenaires - *IPAR, LASPAD, FEMIDEC, IED AFRIQUE, AMLD, GLF, IFAN, GIZ* – ont convenu d'organiser une conférence en Afrique de l'Ouest sur le thème "Migrations, gouvernance et développement : le temps de l'action»".

II - PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE

A - Objectifs

1. 1. Objectif général

Dans une démarche multi-acteurs, la conférence vise à structurer une réflexion proactive, à construire une parole et à faire des propositions pour une amélioration des pratiques et politiques migratoires, au service du développement et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest.

Il s'agit de contribuer à éclairer les choix politiques sur les déterminants – *politique, économique, social, et environnemental* – des migrations, et à élaborer des stratégies structurantes.

2. 2. Objectifs spécifiques

En lien avec l'enjeu majeur de transformation structurelle socio-économique de l'Afrique de l'Ouest, la conférence poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- Présenter et discuter les formes et les pratiques de migrations internes et internationales de l'Afrique de l'Ouest ;
- Cerner et analyser les causes, les opportunités, les enjeux et les défis actuels et futurs des dynamiques migratoires au plan politique, juridique, économique, social, sécuritaire et environnemental;
- Identifier et apprécier les effets et les impacts des migrations en termes de plus-value et de moins-value pour l'Afrique de l'Ouest;
- Préfigurer des alliances de réseaux, améliorer les processus consultatifs régionaux existants et collecter des idées innovantes, des bonnes pratiques sur la gestion de la migration en Afrique de l'Ouest ;
- Élaborer des propositions consensuelles, stratégiques et innovantes pour des migrations qui bonifient substantiellement les processus de

développement et de gouvernance en Afrique de l'Ouest;

- Construire les contributions de l'Afrique de l'Ouest aux initiatives africaines et internationales sur les migrations, notamment au dixième forum de la CEA sur le rôle de la migration internationale dans la promotion de la croissance inclusive et la transformation en Afrique.

B - Méthodologie

1. 1. Approche et principes méthodologiques

Compte tenu des implications et des interdépendances diverses des migrations, le thème sera abordé dans une approche multisectorielle et multi-niveaux, avec une attention particulière pour la représentativité et l'inclusion de toutes les catégories d'acteurs, y compris la diaspora. Ainsi la démarche méthodologique répondra à la nécessité d'articuler l'unité de la problématique des migrations à la diversité des contextes, et surtout à la diversité territoriale.

La méthodologie permettra ainsi de collecter des *inputs*, de développer des analyses prospectives et des propositions d'importance en partant du vécu, des perceptions, des projets et des perspectives de l'ensemble des catégories d'acteurs à toutes les échelles. Centrée sur les spécificités, les expériences et les aspirations des acteurs Ouest africains, la conférence devra permettre d'apporter des réponses adaptées et pertinentes à la sous-région tout en recherchant des solutions partagées face aux défis communs des migrations.

Au total, avec la méthode retenue, la conférence, s'intéressera particulièrement à *bâtir* et gérer les cohérences dans la mesure où les migrations mettent en présence des acteurs variés sur des territoires distincts mais fortement interconnectés – *du niveau local au niveau national, sous régional et international*, et portent sur la

problématique complexe du développement et de la gouvernance dans leurs différentes variantes.

2. 2. Format et organisation pédagogique

La conférence se tiendra sur une durée de 3 jours. Elle réunira une centaine de participants, y compris des invités venant des autres régions d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Les participants seront des acteurs représentatifs de la diversité des institutions, et des milieux socio-professionnels, notamment:

- Les Etats;
- Les collectivités locales;
- Les organisations d'intégration et les institutions internationales;
- Les organisations et associations de migrants et d'immigrés ;
- Les migrants entrepreneurs et porteurs de projet;
- Les organisations de la société civile;
- Le secteur privé national et international;
- Les partis politiques;
- Les associations, mouvements de femmes, parlements des enfants, mouvements de jeunesse et d'étudiants
- Les organisations, programmes et initiatives sur les migrations, etc.
- Les universités, structures de recherche et Think Tank

Un travail préparatoire permettra de circonscrire l'état, les défis et les enjeux des migrations en Afrique de l'ouest. Les documents élaborés serviront d'introduction et de base de discussion à la conférence.

La conférence sera organisée autour panels avec:

- Des communications introductives;
- Des focus thématiques;
- Des témoignages, des présentations d'innovations et de bonnes pratiques.

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

Une note d'animation et de cadrage méthodologique de la conférence sera élaborée par le comité de pilotage.

Elle recherchera le partenariat des Etats, des institutions communautaires et internationales, des partenaires au développement et de toute autre organisation pertinente.

III - PILOTAGE ET PARTENARIATS

La conférence se déroulera sous le pilotage technique de l'IAG.

■ **ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS**

N°	Pays	Noms	Prénom	Intitutions	Poste
1.	Afrique du Sud	Peberdy	Dr. Sally	University of Witwatsrand	
2.	Belgique	Ivan	Prusina	Union Européenne	Assistant personnel du Commissaire UE
3.	Belgique	Maud	Arnould	Union Européenne	Membre de Cabinet UE
4.	Benin	Fanou-Ako	Norbert	ONG ESAM	
5.	Benin	Idohou	Alfred	Haut Conseil des Béninois de l'extérieur	
6.	Burkina Faso	Dabire	Christophe Joseph Marie	UEMOA	Commissaire de l'UEMOA
7.	Burkina Faso	Djibo	Bintou	PNUD	Représentante Résidente
8.	Burkina Faso	Pale	Augustin	Université Ouaga 1	Anthropologue, Maître de Conférences Département de Sociologie
9.	Burkina Faso	Sawadogo	Ram Christophe	Université Ouaga	Maître de conférences de Sociologie
10.	Cabo-Verde	Garcia	Manuel M.		Autoridade Reguladoras Aquisições Públicas
11.	Cameroun	Nkeng-Peh	Evelyne		Consultante Indépendante
12.	Cote d'Ivoire	Amalaman	Dr Martin		Socio-anthropologue, Enseignant-chercheur
13.	Cote d'Ivoire	Konan	Silvere Yao		
14.	Cote d'Ivoire	Konate	Issiaka		Ambassadeur
15.	Cote d'Ivoire	Kouassi	Nguettia Aristide		Consultant
16.	Etats Unis	Embaye	Armania	International Development Law (IDLO)	Legal Advisor
17.	Etats Unis	Herren	Dr. Hans R	Millennium Institute	Président et CEO
18.	Etats Unis	Sane	Anta		Howard University
19.	Ethiopie	Amr	Abdalla	IPSS	Senior Advisor on Policy Analysis and Research
20.	Ethiopie	Abdoul	Mohamadou	GIZ	Advisor
21.	Ethiopie	Arthur	Dr. Fareed	African Union Commission (AUC)	Advisor on Strategic Matters, Office of the

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

N°	Pays	Noms	Prénom	Intitutions	Poste
					Deputy Chair of the AUC
22.	Ethiopie	Asafa	Ademasse	Economic Association Ethiopian Economic Policy Research Institute	
23.	Ethiopie	Attah Mensah	Joseph	ECA	
24.	Ethiopie	Hailemariam	Kibrom	CoDA	
25.	Ethiopie	Hayatou	Aissatou	Union Africaine	
26.	France	Sakho	Khady Niang	FORIM	Directrice Générale FORIM
27.	Gambie	Bah	Mariama		
28.	Gambie	Jagne Senghore	Fatou	Article 19	Directrice Regionale
29.	Gambie	Ndje	Modou	Ambassadeur The Gambia	
30.	Gambie	Touray	Abdou Draman	VoLo	CEO
31.	Ghana	Dei-Tumi	Emmanuel	Foundation for Future Leaders	Executive President
32.	Guinee	Barry	Mamadou Saitou		Adjoint de la Directrice National des Guineens de l'Etranger
33.	Guinee	Camara	Dr Ansoumane	Conseil National du patronat guinéen	
34.	Guinee	Camara-Traore	Makale	Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Étrangers	
35.	Guinee	Fofana	Mamadou Lamine	Conseiller juridique	
36.	Guinee	Kamano	Mr Pierre	IPED	Responsable Etudes et Recherche
37.	Guinee	Sakho	Ahmed Tidiane		
38.	Guinée	Diallo	Rabiatou Sérah		Présidente Conseil Economique et Social de la Guinée
39.	Kenya	Oucho	John	African Migration and Development Centre	
40.	Liberia	Dukule	Dr. Abdoulaye	Représentant de la Présidente de la République de la Sierra Leone	
41.	Mali	Diallo	Deidia Kattrra	Plateforme des Femmes du Mali	Presidente Ancienne Ministre
42.	Mali	Konaté	Abdoulaye	Directeur	CIGEM
43.	Mali	Niang	Mohamed		Grdr Pôle Sahel
44.	Mali	Sy	Mr Ousmane	Ancien Ministre de la décentralisation du	

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

N°	Pays	Noms	Prénom	Intitutions	Poste
				Mali, Président de l'ARGA	
45.	Mali	Yattara	Inamoud	Complexe Intraplus	
46.	Maroc	Chaabita	Rachid	Centre LINKS CERMID	Professeur Universitaire Responsable du CERMID
47.	Mauritanie	Ba	Djibril	Réseau Synergie des ONG	Président
48.	Mauritanie	Saloum	Camara	Minsitère des affaires étrangères	Directeur
49.	Nigéria	Laouali	Chaibou	Commissaire CEDEAO	Commissaire
50.	Nigeria	William	Fonta	University of Nigeria, WASCAL	Professeur
51.	Nigéria	De Souza	Marcel	President commission CEDEAO	Président
52.	Nigéria	Nfaly	Sanoh	CEDEAO Nigeria	Directeur
53.	Nigéria	Tola	Winjobi	Maria Egun Foundation, Ibadan	
54.	Sénégal	Abiyou	Serges	IMES	
55.	Sénégal	Ba	Cheikh Oumar	IPAR-Sénégal	Directeur exécutif
56.	Sénégal	Cisse	Falilou Mbacké	Institiut africain de gouvernance IAG	Directeur des programmes
57.	Sénégal	Cissoko	Maimouna	ENDA CACID	
58.	Sénégal	Diongue	Cheikh	Expert consultant	
59.	Sénégal	Janneh	Abdoulie	Mo Ibrahim/ IAG	Président Du Conseil d'administration IAG Directeur exécutif Fondation Mo Ibrahim
60.	Sénégal	Maricou	Nene Fatou	YMA/Sénégal	
61.	Sénégal	Niang	Maleine	3D	Consultant
62.	Sénégal	Wade	Cheikh Tidiane	Innovation Environnement Développement IED	Coordonnateur de programmes
63.	Sénégal	Baro	Minielle		Chargé de bureau CINU
64.	Sénégal	Christian	Glaus	Ambassade de Suisse au Sénégal	
65.	Sénégal	Cisse	Alioune Badara		Médiateur de la République
66.	Sénégal	Cisse	Abdoul Wahab	Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique ARGA	Chargé de programme
67.	Sénégal	Cissé Diop	Colonel Seyni		Consultant en Défense et Sécurité DG GS7 Solutions

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

N°	Pays	Noms	Prénom	Intitutions	Poste
68.	Sénégal	Diop	Mr Amadou	Ambassadeur du Sénégal à Bruxelles	Ambassadeur
69.	Sénégal	Diouf	François		Secrétariat
70.	Sénégal	Fatou Matar	Diop	Femmes Leader Diaspora	
71.	Sénégal	Glauss	Christian	Délégation Union Européenne	Premier Secrétaire Migration
72.	Sénégal	Gonzalez-Ducay	Joaquin	Union Européenne	Ambassadeur de l'UE au Sénégal
73.	Sénégal	Gouzee de Harven	Antoine		Attaché migration et sécurité, délégation UE à Dakar
74.	Sénégal	Hathie	Ibrahim	IPAR-Sénégal	
75.	Sénégal	Kaba	Ambassadeur Sori		Directeur General des Sénégalais de l'Extérieur
76.	Sénégal	Kane Thiam	Rouguiyatou	LAREG	
77.	Sénégal	Kébé	Moustapha	REMIDEV/CONGAD	
78.	Sénégal	Koita	Hamidou Diaye	Maire de Louga	
79.	Sénégal	Murangira	François	Bureau international du Travail à Dakar BIT	Directeur BIT
80.	Sénégal	Ndiaye	Ndioro	Alliance pour la migration, le leadership et le développement AMLD	Présidente AMLD
81.	Sénégal	Ndiaye	Diago	REPSFCO	
82.	Sénégal	Ndiaye	Badara	Diaspora Développement	
83.	Sénégal	Ndiaye	Ndeye Cora	AMLD	Secrétariat
84.	Sénégal	Ndiaye Cisse	Maty	IAG	Chargée de programmes et de finances
85.	Sénégal	Ndoye	Ngoné	Association Femmes Enfants Migrations et Développement Communautaire	Directrice FEMIDEC
86.	Sénégal	Ridwane	Abdul Rahmane	Union Européenne	Attaché migration, délégation UE à Dakar
87.	Sénégal	Sall	Sirandou	Mo Ibrahim	Secrétariat
88.	Sénégal	Sarr	Mame Yassine	Institut Fondamental d'Afrique Noire IFAN	Chercheur
89.	Sénégal	Sene	Abdoulaye	Global Local Forum	Président GLF
90.	Sénégal	Sene	Ousmane	WARC	
91.	Sénégal	Sougou	Dior	ARGA	Secrétariat
92.	Sénégal	Sy	Malick	Confédération nationale des	Syndicaliste

*Conférence de haut niveau sur la migration, la gouvernance et le développement en Afrique de l'Ouest
« Le temps de l'action »*

N°	Pays	Noms	Prénom	Intitutions	Poste
				travailleurs du Sénégal CNTS	
93.	Sierra Leone	Kabia	Honorable Isata	Ministère des Affaires Etrangères	Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères
94.	Sierra Leone	Sankoh	Mohamed Sulaiman	Ministère des Affaires Etrangères	
95.	Sierra Leone	Swarray	Mr. Alfred K	Yegesie NexGen Solutions	Executive Director
96.	Sierra Leone	Thoronka	Kaprie Jefferson Gbandi	Childhelp	Director
97.	Togo	Kalouweani	Assanlelou	Académie des Migrations Africaines a Lome	Coordonnateur
98.	Togo	Monedji Konlan	Jacob	Patronat du Togo	Charge de l'Extérieur
99.	Tunisie	Adouani	Sami	FES Friedrich-Ebert-Stiftung, Tunis	Coordinateur de programme régional en charge de la question de la migration
100.		Follana	Christina	Consultante Migrations	
101.		Gueye	Bara	IED Afrique	
102.		Guinand	Philipe	CICR	
103.		Hodane	Youssef	UNECA	
104.		Hon Dr	Jahumpa	Consultant International	
105.		Kompaore	Jean Baptiste	BCEAO	
106.		Konate	Mouhamed	OIF BRAO	
107.		Mbow	El Hadj Ibrahima	CESE	
108.		Mohamed	Toure	Anges d'Afrique	
109.		Sakho	Djim	ONG ANFA	
110.		Siddiqui	Sadeqa	International Migrant Alliance	
111.		Youssoupha	Mbengue	FASER	